

SEA-DOO®

GUIDE DU CONDUCTEUR



2000

219 000 101

LRV 5688

AVERTISSEMENT DE SÉCURITÉ

Toute omission de se conformer aux mesures préventives et aux instructions de sécurité contenues dans le présent *Guide du conducteur*, le *Guide de sécurité* et sur les *avertissements de produits* pourrait occasionner des blessures, incluant la possibilité de décès. Le conducteur est responsable de faire part des mesures préventives au(x) passager(s).

Ce *Guide du conducteur*, le *Guide de sécurité* et la *Vidéocassette* devraient demeurer dans la motomarine lors d'une revente.

BOMBARDIER
Produits récréatifs
Service après-vente
Valcourt (Québec)
Canada J0E 2L0



Les marques de commerce suivantes sont la propriété Bombardier Inc.:

SEA-DOO®
BOMBARDIER-ROTAX®
Bombardier Lube®
Huile à injection synthétique Formula XP-S
BOMBARDIER-ROTAX
Huile à injection BOMBARDIER-ROTAX
Graisse synthétique Sea-Doo

Gelcote[†] est une marque de commerce de Gelcote International
Knight's Spray-Nine[†] est une marque de commerce de Korkay System Ltd

Embarquez sur votre nouvelle motomarine Sea-Doo!

Félicitations! Vous voilà maintenant propriétaire d'une motomarine Sea-Doo. Que vous soyez un marin d'expérience ou un nouveau venu dans le domaine, on vous suggère de prendre le temps de visionner la *Vidéocassette de sécurité* offerte avec la motomarine, de lire ce *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité* ainsi que de vous familiariser avec leur contenu. Ceux-ci renferment des informations pertinentes qui vous permettront d'acquérir les connaissances nécessaires pour profiter au maximum de cette embarcation.

On recommande fortement à l'utilisateur de toute motomarine de s'inscrire à un cours de sécurité nautique. Vérifiez si la Garde côtière locale ou les Escadrilles canadiennes de plaisance de votre région dispensent un tel cours. Quant aux marins plus sérieux, ils pourront se procurer l'ouvrage *Chapman Piloting* écrit par Elbert S. Maloney et vendu dans la plupart des librairies.

En initiant votre famille ou vos amis à ce sport, assurez-vous qu'ils comprennent parfaitement les commandes et le fonctionnement de la motomarine, ainsi que l'importance de l'utiliser de façon polie et responsable.

Tous les utilisateurs de motomarine ont la responsabilité d'assurer la sécurité de leurs passagers et des autres plaisanciers. Veuillez, par conséquent, observer toutes les instructions de sécurité et conduire cette motomarine avec soin.

Nous vous encourageons à faire effectuer annuellement une vérification de sécurité de votre motomarine. Veuillez communiquer avec votre concessionnaire pour de plus amples renseignements.

Enfin, nous vous conseillons fortement de rendre régulièrement visite à votre concessionnaire pour faire effectuer un entretien de routine ou de sécurité, ou bien pour vous procurer tout accessoire de navigation dont vous pourriez avoir besoin.

Amusez-vous bien et... bon voyage!

GARDEZ CE *GUIDE* ET LE *GUIDE DE SÉCURITÉ* À BORD DE LA MOTOMARINE. CES MANUELS DEVRAIENT DEMEURER DANS LA MOTOMARINE LORS D'UNE REVENTE.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	5
△ AVERTISSEMENT DE SÉCURITÉ.....	6
Généralité	6
Utilisation.....	6
Entretien.....	9
LISTE DES DISTRIBUTEURS	10
GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER: MOTOMARINE SEA-DOO® 2000	11
GARANTIE LIMITÉE INTERNATIONALE BOMBARDIER: MOTOMARINE SEA-DOO® 2000	13
EMPLACEMENT DU NUMÉRO D'ENREGISTREMENT DE LA MOTOMARINE.....	15
EMPLACEMENT DES ÉTIQUETTES IMPORTANTES	16
NUMÉROS D'IDENTIFICATION	18
Coque	18
Moteur.....	18
EMPLACEMENT DES COMPOSANTS ET DES COMMANDES	19
FONCTIONS DES COMPOSANTS	21
1) Cordon de sécurité.....	21
2) Guidon.....	22
3) Manette d'accélérateur.....	22
4) Levier sélecteur	22
5) Bouton de démarrage/d'arrêt du moteur	23
6) Levier d'étrangleur	23
7) Interrupteurs/indicateur multifonctionnel.....	23
8) Indicateur de vitesse	24
9) Soupape du réservoir de carburant	25
10) Bouchons de vidange de la cale.....	25
11) Poignées de maintien arrière	25
12) Courroie de siège	25
13) Plate-forme d'embarquement.....	25
14) Mécanisme d'ouverture du siège	25
15) Verrou du couvercle	26
16) Compartiment de rangement avant	26
17) Boîte à gants	27
18) Compartiments de rangement latéraux	27
19) Compartiments de rangement sous le siège.....	27
20) Compartiment-moteur	27
21) Taquets d'amarre	27
22) Bouchon du réservoir d'huile à injection	27

23) Bouchon du réservoir de carburant.....	28
24) Orifices de vidange du pont.....	28
25) Raccord de rinçage.....	28
26) Oeillets de proue et de poupe.....	28
27) Tuyère de la turbine.....	28
28) Déflecteur de marche arrière.....	29
29) Clapets de cale.....	29
30) Orifice(s) de purge du système de refroidissement.....	29
31) Admission d'eau de la turbine.....	29
32) Pompe de cale automatique.....	29
33) Marche d'embarquement.....	30
34) Plate-forme de bronzage.....	30
35) Trousse d'outils.....	30
CARBURANT ET LUBRIFICATION	31
Pour faire le plein.....	31
Type de carburant recommandé.....	31
Type d'huile recommandée.....	31
Système d'injection d'huile.....	32
PÉRIODE DE RODAGE	33
Moteur.....	33
Inspection-10 heures.....	33
VÉRIFICATIONS JOURNALIÈRES DE PRÉUTILISATION	35
Coque.....	35
Admission d'eau de la turbine.....	35
Cale.....	36
Batterie.....	36
Réservoirs de carburant et d'huile.....	36
Compartiment-moteur.....	36
Système de direction.....	36
Système d'accélérateur.....	36
Système de changement de vitesse.....	36
Cordon de sécurité et bouton de démarrage/d'arrêt du moteur.....	37
Couvercles des comparti-ments de rangement.....	37
INSTRUCTIONS D'UTILISATION	38
Remorquage.....	38
Principes de fonctionnement.....	38
Embarquement à partir d'un quai.....	40
Embarquement en eau profonde.....	41
Démarrage du moteur.....	41
Conduite en eau agitée ou lors d'une visibilité réduite.....	42
Façon d'aborder les vagues.....	42
Arrêt ou accostage au quai.....	43
Accostage sur une plage.....	43
Arrêt du moteur.....	43

ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION.....	44
Entretien général	44
Entretien supplémentaire à la suite d'une utilisation en eau malpropre ou salée	44
Rinçage du système de refroidissement et lubrification interne du moteur	44
Traitement contre la corrosion.....	46
OPÉRATIONS SPÉCIALES.....	47
Surchauffe du moteur.....	47
Nettoyage de l'admission d'eau de la turbine et de l'hélice	47
Chavirement de la motomarine	47
Motomarine submergée.....	47
Remorquage de la motomarine sur l'eau	48
Batterie faible	49
ENTRETIEN	50
Lubrification	50
Inspection périodique	51
Tableau d'inspection périodique	52
Inspection des câbles d'accélérateur et d'étrangleur.....	53
Réglage des carburateurs.....	53
Filtres à carburant et à huile	53
Alignement de la direction.....	53
Déflexeur de marche arrière.....	54
Orifices de vidange.....	54
Siphons de cale automatiques.....	54
Fusibles	54
Inspection générale et nettoyage	55
REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE	56
Remisage.....	56
Préparation présaisonnière	58
DIAGNOSTIC DES PANNES.....	60
FICHES TECHNIQUES	63
GUIDE SI	65
LISTE DES ABRÉVIATIONS UTILISÉES DANS CE MANUEL.....	66
AUTRES PUBLICATIONS	67
CHANGEMENT D'ADRESSE	69

AVANT-PROPOS

Le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité* ont été préparés dans le but de présenter au propriétaire, au conducteur et au passager de la motomarine les diverses commandes de celle-ci, ainsi que les instructions d'entretien et de conduite sécuritaire. Ces guides, indispensables pour assurer une utilisation adéquate du produit, doivent être conservés en tout temps dans un sac étanche à bord de la motomarine.

Pour toute question concernant la garantie et son application, consulter la section GARANTIE du présent guide et/ou un concessionnaire autorisé SEA-DOO.

Dans ce guide, l'usage des symboles suivants souligne certains renseignements particuliers.

AVERTISSEMENT

Avertit d'un risque de blessure grave, incluant la possibilité de décès, si l'instruction n'est pas suivie.

ATTENTION: Avertit d'un risque d'endommager gravement la motomarine ou une pièce si l'instruction n'est pas suivie.

REMARQUE: Apporte une information supplémentaire nécessaire qui complète une instruction.

Une bonne compréhension ainsi que la mise en application des informations contenues dans le présent guide permettront au conducteur d'utiliser la motomarine de façon adéquate, mais le simple fait de lire ce guide n'élimine pas tout danger.

Les informations et les descriptions contenues dans le guide sont exactes à la date de publication. Cependant, Bombardier Inc. s'est fixé comme objectif l'amélioration constante de ses produits sans s'engager d'aucune façon à en faire bénéficier les produits déjà fabriqués.

S'étant engagé à offrir des produits de qualité et à innover constamment, Bombardier Inc. se réserve le droit de supprimer ou de modifier en tout temps les spécifications, les designs, les caractéristiques, les modèles ou les pièces d'équipement sans aucune obligation.

Les illustrations dans le présent document indiquent la position des pièces les unes par rapport aux autres; or, il est possible qu'elles ne rendent pas compte de la forme exacte des pièces ou des détails de fabrication. Ces illustrations ont pour but d'identifier les pièces qui remplissent les mêmes fonctions ou une fonction semblable.

Il est entendu que ce document est une traduction. Dans le cas d'un différend, la version anglaise devra prévaloir.

Les données sont imprimées en unités métriques SI suivies, entre parenthèses, de l'équivalent SAE É.-U. Dans les cas où il n'est pas nécessaire d'obtenir une grande précision, certains résultats de conversion ont été arrondis pour plus de facilité d'utilisation.

On peut se procurer un *Manuel de réparation* afin d'obtenir de plus amples renseignements sur l'entretien et la réparation.

⚠ AVERTISSEMENT DE SÉCURITÉ

Généralités

⚠ Tout plaisancier devrait respecter certaines règles de base pour bien apprécier les plaisirs, les joies et l'excitation reliés à la navigation. Certaines de ces règles vous sembleront peut-être inconnues ou vous rappelleront peut-être les notions traitées dans la *Vidéocassette de sécurité* ou dans le *Guide de sécurité* portant sur les motomarines et sur les bateaux sport, alors que d'autres vous paraîtront tout à fait logiques ou évidentes. Veuillez ainsi prendre les quelques minutes qui s'imposent pour lire ces instructions de sécurité avant d'utiliser l'embarcation. **Le non-respect de ces instructions et des règlements de navigation sécuritaire pourrait causer des blessures et entraîner votre décès ou celui de vos passagers ou des autres plaisanciers.**

⚠ L'information présentée dans ce guide est limitée. On vous recommande fortement de vous procurer de plus amples renseignements sur la navigation en vous adressant à la Garde côtière ou à l'Escadrille canadienne de plaisance de votre localité. On recommande également que tous les utilisateurs suivent un cours sur la sécurité nautique. Renseignez-vous sur les règlements locaux et fédéraux touchant la navigation sur les cours d'eau où vous prévoyez utiliser votre embarcation. Apprenez le code de la route de la région. Ayez toujours à bord l'équipement de sécurité obligatoire.

⚠ Le rendement de cette embarcation peut nettement dépasser celui des autres embarcations que vous avez essayées. L'utilisation de cette motomarine par un débutant, un mineur, une personne sans expérience ou handicapée, est à PROSCRIRE.

⚠ Observez et respectez toutes les étiquettes de sécurité apposées sur la motomarine.

⚠ Apprenez à bien connaître les commandes et le fonctionnement de l'embarcation avant de prendre un ou des passagers ou de partir pour une randonnée. Si vous n'avez pas eu cette chance chez votre concessionnaire, pratiquez-vous à naviguer seul, dans un endroit convenable, pour bien connaître la façon dont réagissent les diverses commandes. Assurez-vous de maîtriser toutes les commandes avant de naviguer au-delà du régime de ralenti. En tant qu'utilisateur, vous êtes responsable de voir à une utilisation sûre de la motomarine.

Utilisation

⚠ Effectuez toujours les vérifications de préutilisation indiquées dans ce guide.

⚠ Rappelez-vous toujours qu'il devient plus difficile de diriger l'embarcation lorsque la manette d'accélérateur est à la position de ralenti. **Le guidon et l'accélérateur sont nécessaires pour diriger la motomarine.** Cette embarcation peut tourner plus brusquement que d'autres embarcations. Cependant, sauf en cas d'urgence, évitez de tourner brusquement à haute vitesse. Vous et votre passager pourriez être projetés à l'eau. Une exposition prolongée au soleil ou aux vents, ou encore l'alcool et la drogue peuvent influencer votre jugement et augmenter votre temps de réaction.

- △ Bien que votre motomarine puisse atteindre des vitesses élevées, il est fortement recommandé de ne circuler à haute vitesse que dans des conditions idéales et lorsqu'il est permis. Plus vous circulez à haute vitesse plus cela exige de grandes habilités et plus vous exposez à des risques de blessure grave.
- △ La force exercée sur le corps en tournant, en abordant les vagues ou le sillage d'une autre embarcation, en naviguant lorsque l'eau est agitée ou en tombant, particulièrement à grande vitesse, peut entraîner des blessures telles le bris d'un membre inférieur ou d'os. Restez décontracté et évitez d'effectuer des virages serrés. Ne mettez jamais vos pieds et jambes à l'eau pour faciliter un virage.
- △ **Gardez toujours un oeil vigilant sur les autres plaisanciers à proximité notamment en effectuant un virage. On recommande de se tenir à distance des autres embarcations.**
- △ Cette embarcation ne présente aucun frein. La distance d'arrêt varie ainsi selon la vitesse initiale, la charge, les vents et les conditions de navigation. Pratiquez les arrêts et les accostages dans un endroit sûr pour apprendre à connaître la distance d'arrêt de la motomarine dans diverses conditions. **Il peut s'avérer nécessaire de maintenir ou d'accroître sa vitesse pour éviter les collisions. Ne pas se servir de la marche arrière de la motomarine, le cas échéant, pour arrêter.**
- △ Assurez-vous que tous les passagers savent nager et comment remonter sur l'embarcation lorsqu'ils sont à l'eau. Le conducteur et les passagers doivent être bien assis et porter un vêtement de flottaison individuel (VFI) avant de mettre l'embarcation en marche ou de circuler sur cette dernière. Assurez-vous de **ne pas** démarrer ni utiliser la motomarine lorsque quelqu'un est assis sur la plate-forme de bronzage ou sur la plate-forme d'embarquement, ou encore lorsque quelqu'un est à l'eau, près de l'embarcation. Le jet d'eau de la turbine peut occasionner des blessures. Toujours accélérer lentement. Pour éviter que la motomarine ne démarre accidentellement alors qu'on embarque, qu'on se trouve à proximité ou qu'on enlève des algues ou des débris de la grille d'admission d'eau, toujours débrancher le cordon de sécurité de son réceptacle.
- △ La motomarine se comporte différemment et requiert de meilleures habilités lorsqu'on circule avec un ou des passagers. Il en est de même lorsqu'on remorque d'autres embarcations ou qu'on tire des adeptes du tube, du ski nautique ou de la planche nautique. Évitez de surcharger la motomarine ou de prendre plus de passagers que ce que peut prendre ce type d'embarcation. La surcharge agira sur la maniabilité, la stabilité et sur le rendement de l'embarcation. Évitez d'ajouter des accessoires ou de l'équipement pouvant modifier la maîtrise que vous avez sur le véhicule. Il est possible d'installer à même la motomarine des oeilletons pouvant servir à fixer un câble de ski nautique. Évitez cependant d'utiliser ces derniers ou les taquets de charge pour le paravoile puisque la motomarine pourrait être sérieusement endommagée.

- ⚠ Respectez la sécurité et le confort de vos passagers et des personnes que vous tirez sur des skis, une planche nautique ou tout autre produit nautique. Nous vous recommandons de toujours demander à une personne d'agir comme observateur, ne circuler qu'à la vitesse minimum requise et suivre les directives de l'observateur. À moins que ce ne soit absolument nécessaire, n'effectuez pas de virages serrés.
- ⚠ Assurez-vous de bien connaître les cours d'eau avant de vous y aventurer. Les courants, les marées, les rapides, les obstacles cachés, les vagues ou les sillons, etc., peuvent présenter des dangers. Évitez d'utiliser l'embarcation par mauvais temps.
- ⚠ Sauter les vagues ou les sillons, ou encore se promener sur la ligne de ressac peut entraîner de graves blessures ou endommager la motomarine. Ne tentez jamais d'éclabousser les gens avec la motomarine, puisque vous pourriez mal juger les limites de la motomarines ou vos propres capacités et entrer en collision avec un bateau ou frapper quelqu'un.
- ⚠ Circulez prudemment et à très basse vitesse sur les étendues d'eau peu profonde. Il pourrait y avoir contact avec le fond ou encore des arrêts brusques pouvant occasionner des blessures. La turbine de la motomarine pourrait également aspirer des objets et les propulser vers l'arrière, que ce soit sur des gens ou sur des propriétés.
- ⚠ Évitez de faire des vagues là où on l'interdit. Respectez aussi les droits des autres usagers du cours d'eau, ainsi que l'environnement. En tant que «capitaine» et propriétaire d'une embarcation, vous êtes responsable des dommages faits aux autres embarcations par le sillage de votre motomarine. Évitez qu'on ne jette des déchets par-dessus bord.
- ⚠ Les émanations d'essence peuvent s'enflammer et exploser. Procédez toujours de la façon expliquée dans ce guide et à la marina pour faire le plein. Vérifiez toujours le niveau de carburant avant de partir en randonnée et au cours de celle-ci. En navigation, respectez le principe qui consiste à utiliser 1/3 du carburant pour se rendre à destination, 1/3 pour revenir, et 1/3 en guise de réserve. Ne transportez pas de carburant de réserve ou d'autres liquides inflammables dans un des compartiments de rangement ou dans le compartiment-moteur.
- ⚠ Un moteur à combustion requiert de l'air pour fonctionner; par conséquent, ce véhicule ne peut être complètement étanche. Toute manoeuvre submergeant la carrosserie pourrait faire en sorte que de l'eau s'infilte dans le moteur, l'endommageant sérieusement. Consultez les sections «Opérations spéciales» et «Garantie limitée Bombardier» du présent guide.
- ⚠ Il est recommandé de porter un casque de motomarine approuvé lors de toute compétition, étant donné la proximité des autres coureurs. Lisez et respectez les instructions et les avertissements qui accompagnent le casque.

Entretien

- ⚠ N'effectuez que les opérations d'entretien prescrites dans ce guide. Communiquez avec votre concessionnaire pour toute assistance ou information supplémentaire. Dans de nombreux cas, vous devez obtenir certains outils spécifiques et une formation pour savoir comment effectuer l'entretien ou la réparation.
- ⚠ Assurez-vous que l'embarcation et l'équipement sont toujours en parfait état. Respectez les programmes d'entretien recommandés. On recommande de faire faire une inspection annuelle.
- ⚠ Il est important de toujours utiliser le dispositif de mise à la masse des câbles de bougie lorsqu'on enlève les bougies.
- ⚠ Assurez-vous que la cale ne contient ni huile, eau ou autre matière étrangère.
- ⚠ On recommande aux gens de ne pas tenter de soulever l'embarcation sans l'équipement spécial requis ou sans expérience.
- ⚠ Le moteur et les composants identifiés dans le présent guide ne doivent pas être utilisés avec des produits autres que ceux pour lesquels ils ont été conçus. Conformez-vous rigoureusement aux opérations d'entretien et aux couples de serrage prescrits. Ne tentez jamais d'effectuer une réparation sans avoir les bons outils à votre disposition. Les motomarines sont conçues avec des pièces dimensionnées en unités des systèmes métrique et impérial. Lorsque vous remplacez des attaches, assurez-vous de n'utiliser que celles ayant été recommandées par Bombardier. Au besoin, consultez votre concessionnaire pour de plus amples renseignements.

LISTE DES DISTRIBUTEURS

AMÉRIQUE DU NORD

ÉTATS-UNIS (SAUF PUERTO RICO)	BOMBARDIER MOTOR CORPORATION OF AMERICA 7575 BOMBARDIER COURT P.O. BOX 8035 WAUSAU, WI 54402-8035 Tél.: (715) 842-8886 Télécopieur: (715) 848-3455 http://www.bombardier.com
CANADA Alberta Colombie-Britannique Manitoba Ontario Québec Saskatchewan Territoires du Nord-Ouest Yukon Île-du-Prince-Édouard Nouveau-Brunswick Nouvelle-Écosse	BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS 726, RUE ST-JOSEPH VALCOURT, QC J0E 2L0 Tél.: (450) 532-2211 Télécopieur: (450) 532-5077 http://www.bombardier.com
Terre-Neuve	CHARLES R. BELL P.O. BOX 1050 RIVERSIDE DRIVE CORNER BROOK, NFLD A2H 6J3 Tél.: (709) 634-3533 Télécopieur: (709) 634-2444

Si votre motomarine SEA-DOO doit être réparée sous garantie, rendez-vous chez tout concessionnaire autorisé de motomarines SEA-DOO avec votre carte d'enregistrement de garantie ou tout autre document attestant la date d'achat. Advenant une question ou un problème ayant trait à la garantie, communiquez avant tout avec le gérant de service ou le propriétaire de la concession de motomarines SEA-DOO.

Pour connaître le concessionnaire autorisé de motomarines SEA-DOO le plus près, composez le 1-800-361-5192.

REMARQUE: Si vous êtes à l'extérieur de l'Amérique du Nord, consultez votre distributeur local.

GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER: MOTOMARINE SEA-DOO® 2000

1. DURÉE DE LA GARANTIE

BOMBARDIER INC. («Bombardier»), à titre de fabricant, garantit À COMPTER DE LA DATE DE DÉLIVRANCE AU PREMIER ACHETEUR chaque motomarine SEA-DOO 2000 vendue comme véhicule NEUF ET INUTILISÉ et dont la VÉRIFICATION DE PRÉ-LIVRAISON a été effectuée par un concessionnaire autorisé de motomarines SEA-DOO, contre tout vice de conception ou de fabrication pour une PÉRIODE de:

DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou

QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale.

La durée de la garantie pour les accessoires d'origine Bombardier, installés par un concessionnaire autorisé de motomarines SEA-DOO lors de la délivrance d'une motomarine SEA-DOO neuve et inutilisée, est la même que celle applicable pour une motomarine SEA-DOO.

2. CE QUE BOMBARDIER FERA

Pendant la durée de la garantie, BOMBARDIER s'engage à réparer ou à remplacer, à son choix, toute pièce d'origine Bombardier qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présente un vice de conception ou de fabrication, sans frais pour les coûts des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encourues par un concessionnaire autorisé SEA-DOO.

3. CONDITION D'EXÉCUTION DE GARANTIE

Le consommateur doit aviser le concessionnaire autorisé SEA-DOO dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice de conception ou de fabrication, présenter avant d'effectuer le travail requis, la Carte d'Enregistrement de Garantie Limitée SEA-DOO ou une preuve d'achat de la motomarine SEA-DOO 2000 neuve et inutilisée et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée sous la présente garantie limitée devient la propriété de Bombardier.

4. EXCLUSIONS - NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

- Usure normale des pièces de la motomarine SEA-DOO;
- Coûts de la main-d'oeuvre, pièces et lubrifiants reliés à tout service d'entretien;
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le «*Guide du conducteur* de motomarines SEA-DOO 2000»;
- Les dommages résultant de réparations incorrectes, de modifications ou d'utilisation de pièces non approuvées ou de réparation effectuées par un concessionnaire SEA-DOO non-autorisé;
- Les dommages résultant d'un usage abusif ou de compétition, d'une mauvaise utilisation ou de négligence;
- Les dommages résultant d'un accident, incendie, vol, vandalisme ou de tout autre cas de force majeure;
- Le préjudice subi résultant de dommages imprévus ou de tout autre dommage indirect, incluant entre autres les frais de remorquage, appels téléphoniques ou frais de taxis;

- Les dommages causés par l'ingestion d'eau dans le moteur;
- Les dommages reliés au revêtement colloïdal incluant mais sans restreindre les boursoufflures ou délamination de la fibre de verre due aux boursoufflures, rainures et fissures superficielles; et
- Les dommages causés par un service ou entretien inadéquat.

5. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Les droits spécifiques que confère la présente garantie s'appliquent à son titulaire, sous réserve des règles de droit en vigueur dans une province spécifique dont l'application s'impose en raison de dispositions impératives lesquelles pourront varier d'une province à une autre. **LÀ OÙ ELLE S'APPLIQUE, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE EXPRESSÉMENT TOUTE AUTRE GARANTIE LÉGALE OU CONVENTIONNELLE, EXPRESSE OU IMPLICITE, INCLUANT ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE FINS OU D'USAGES PARTICULIERS.**

En aucun cas, Bombardier sera tenue responsable des dommages spéciaux, imprévus ou indirects, incluant les pertes d'usage ou les coûts de transport. Certaines provinces n'admettant pas l'exclusion ou la limitation des dommages spéciaux, imprévus ou indirects ou la limitation de la durée de la garantie légale, les exclusions ou limitations ci-hauts peuvent ne pas s'appliquer.

Ni un Distributeur SEA-DOO, ni un concessionnaire autorisé SEA-DOO, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations, des représentations ou à offrir des termes et conditions de garantie autres que ceux stipulés à la présente garantie et, s'il y a lieu, ces déclarations, représentations ou ces autres termes et conditions de garantie ne pourront être opposables à Bombardier ou à tout autre personne.

Bombardier se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, ceci n'ayant toutefois aucun effet sur les termes et conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente de la motomarine SEA-DOO.

6. TRANSFERT

Si le consommateur vend la motomarine faisant l'objet des présentes, il devra céder et transférer cette garantie qui sera valide pour le reste de la PÉRIODE pertinente telle que définie à l'article 1, au nouvel acheteur.

7. SERVICE À LA CLIENTÈLE

- Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente Garantie Limitée Bombardier, Bombardier vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé SEA-DOO en présence du gérant de service ou du propriétaire.
- Si vous êtes incapable de résoudre la situation, communiquez avec le Service après-vente du Distributeur SEA-DOO.
- Si votre cas n'est toujours pas réglé, faite parvenir votre plainte, par écrit, à:
BOMBARDIER INC.
PRODUITS RÉCRÉATIFS
SEA-DOO
CENTRE D'ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE
VALCOURT QUÉBEC J0E 2L0
CANADA
Tél.: (450) 532-5000

MARS 1999

® Marque de commerce déposée de Bombardier Inc. et/ou de ses filiales.

GARANTIE LIMITÉE INTERNATIONALE BOMBARDIER: MOTOMARINE SEA-DOO® 2000

1. DURÉE DE LA GARANTIE

BOMBARDIER INC. («Bombardier»), à titre de fabricant, garantit À COMPTER DE LA DATE DE DÉLIVRANCE AU PREMIER ACHETEUR chaque motomarine SEA-DOO 2000 vendue dans le monde, à l'exception du Canada et des États-Unis d'Amérique, comme véhicule NEUF ET INUTILISÉ et dont la VÉRIFICATION DE PRÉ-LIVRAISON a été effectuée par un concessionnaire autorisé de motomarines SEA-DOO, lequel a été dûment nommé par un Distributeur International SEA-DOO autorisé, contre tout vice de conception ou de fabrication pour une PÉRIODE de:

DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou

QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale.

La durée de la garantie pour les accessoires d'origine Bombardier, installés par un concessionnaire autorisé SEA-DOO lors de la délivrance d'une motomarine SEA-DOO neuve et inutilisée, est la même que celle applicable pour une motomarine SEA-DOO.

2. CE QUE BOMBARDIER FERA

Pendant la durée de la garantie et par l'entremise du Distributeur International SEA-DOO autorisé d'un État spécifique, BOMBARDIER s'engage à réparer ou à remplacer, à son choix, toute pièce d'origine Bombardier qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présente un vice de conception ou de fabrication, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encourues par un concessionnaire autorisé SEA-DOO.

3. CONDITION D'EXÉCUTION DE GARANTIE

Le consommateur doit aviser le concessionnaire autorisé SEA-DOO dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice de conception ou de fabrication, présenter avant d'effectuer le travail requis, la Carte d'Enregistrement de Garantie Limitée Internationale SEA-DOO ou une preuve d'achat de la motomarine SEA-DOO 2000 neuve et inutilisée et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée sous la présente garantie limitée devient la propriété du Distributeur International SEA-DOO de l'état spécifique et/ou de Bombardier.

4. EXCLUSIONS - NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

- Usure normale des pièces de la motomarine SEA-DOO;
- Coûts de la main-d'oeuvre, pièces et lubrifiants reliés à tout service d'entretien;
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le «*Guide du conducteur* de motomarines SEA-DOO 2000»;
- Les dommages résultant de réparations incorrectes, de modifications ou d'utilisation de pièces non approuvées ou de réparation effectuées par un concessionnaire SEA-DOO non-autorisé;
- Les dommages résultant d'un usage abusif ou de compétition, d'une mauvaise utilisation ou de négligence;
- Les dommages résultant d'un accident, incendie, vol, vandalisme ou de tout autre cas de force majeure;
- Le préjudice subi résultant de dommages imprévus ou de tout autre dommage indirect, incluant entre autres les frais de remorquage, appels téléphoniques ou frais de taxis;
- Les dommages causés par l'ingestion d'eau dans le moteur;

- Les dommages reliés au revêtement colloïdal incluant mais sans restreindre les boursoufflures ou délamination de la fibre de verre due aux boursoufflures, rainures et fissures superficielles; et
- Les dommages causés par un service ou entretien inadéquat.

5. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Les droits spécifiques que confère la présente garantie s'appliquent à son titulaire, sous réserve des règles de droit en vigueur dans l'état spécifique dont l'application s'impose en raison de dispositions impératives lesquelles pourront varier d'un état à un autre. **LA OÙ ELLE S'APPLIQUE, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE EXPRESSÉMENT TOUTE AUTRE GARANTIE LÉGALE OU CONVENTIONNELLE, EXPRESSE OU IMPLICITE, INCLUANT ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE FINS OU D'USAGES PARTICULIERS.**

En aucun cas, Bombardier sera tenue responsable des dommages spéciaux, imprévus ou indirects, incluant les pertes d'usage ou les coûts de transport. Certains états étrangers n'admettant pas l'exclusion ou la limitation des dommages spéciaux, imprévus ou indirects ou la limitation de la durée de la garantie légale, les exclusions ou limitations ci-hauts peuvent ne pas s'appliquer.

Ni un Distributeur International SEA-DOO, ni un concessionnaire autorisé SEA-DOO, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations, des représentations ou à offrir des termes et conditions de garantie autres que ceux stipulés à la présente garantie et, s'il y a lieu, ces déclarations, représentations ou ces autres termes et conditions de garantie ne pourront être opposables à Bombardier ou à tout autre personne. Chaque motomarine SEA-DOO est accompagnée de la version française de la présente garantie. Le Distributeur International SEA-DOO d'un état spécifique peut décider de traduire la présente garantie, sujet toutefois à ce qu'il reconnaisse qu'advenant un différend quant à l'interprétation des deux versions, la version française devra prévaloir.

Il incombe à l'acheteur qui désire utiliser la motomarine SEA-DOO dans un état étranger à l'état dans lequel elle a été acquise de s'assurer que la motomarine SEA-DOO se conforme aux lois, règlements et standards applicables au domaine nautique et en vigueur dans l'état étranger.

Bombardier se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, ceci n'ayant toutefois aucun effet sur les termes et conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente de la motomarine SEA-DOO.

6. TRANSFERT

Si le consommateur vend la motomarine faisant l'objet des présentes, il devra céder et transférer cette garantie qui sera valide pour le reste de la PÉRIODE pertinente telle que définie à l'article 1, au nouvel acheteur.

7. SERVICE À LA CLIENTÈLE

- a) Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente Garantie Limitée Internationale Bombardier, Bombardier vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé SEA-DOO en présence du gérant de service ou du propriétaire.
- b) Si vous êtes incapable de résoudre la situation, communiquez avec le Service après-vente du Distributeur International SEA-DOO de l'état spécifique.
- c) Si votre cas n'est toujours pas réglé, faite parvenir votre plainte, par écrit, à:

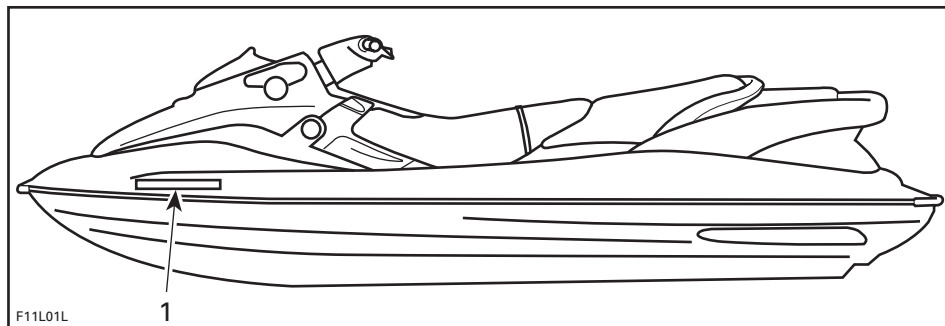
BOMBARDIER INC.
 PRODUITS RÉCRÉATIFS
 SERVICE APRÈS-VENTE INTERNATIONAL
 VALCOURT QUÉBEC J0E 2L0
 CANADA

MARS 1999

®Marque de commerce déposée de Bombardier Inc. et/ou de ses filiales.

EMPLACEMENT DU NUMÉRO D'ENREGISTREMENT DE LA MOTOMARINE

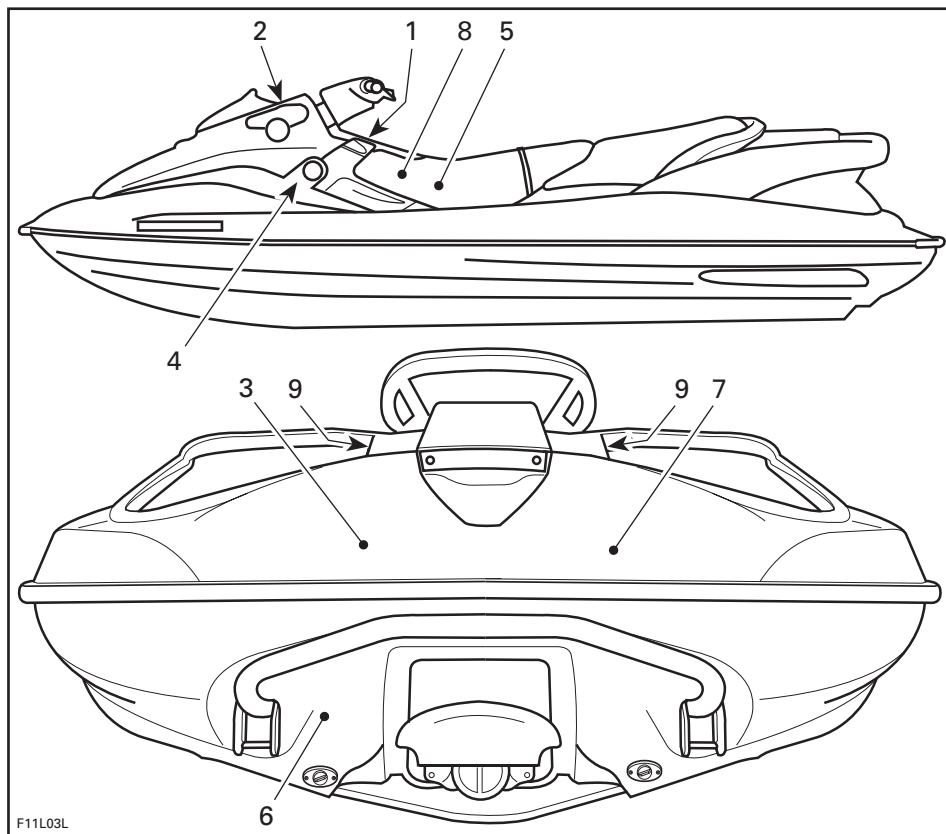
En vertu des lois fédérales, toute motomarine doit être enregistrée et numérotée. Étant donné qu'il n'y a pas tellement d'espace pour mettre en évidence le numéro d'enregistrement, placer ce dernier conformément à l'illustration suivante. Il doit y avoir un numéro d'enregistrement de chaque côté de la motomarine.



1. Emplacement du numéro d'enregistrement

EMPLACEMENT DES ÉTIQUETTES IMPORTANTES

Bien lire les étiquettes suivantes avant d'utiliser cette motomarine.



TYPIQUE

Étiquette 1

⚠ AVERTISSEMENT

Lire toutes les étiquettes de sécurité, le Guide du conducteur et les documents de sécurité avant d'utiliser la motomarine. L'omission de se conformer à ces règles de sécurité ou un usage déraisonnable de la motomarine peut occasionner des blessures graves ou le décès.

- Vérifier l'accélérateur et la direction avant de démarrer le moteur.
- Il est impossible de diriger la motomarine lorsque l'accélérateur est relâché ou que le moteur est arrêté.
- Ne pas éclabousser les autres et ne pas sauter les vagues ou les remous.
- Ne pas mettre en marche le moteur avant que tous les passagers soient correctement assis.
- Capacité maximale: 4 personnes ou 750 lbs/340 kg.
- Fixer adéquatement le cordon de sécurité à votre vêtement de flottaison individuel.
- Garder une distance raisonnable des autres plaisanciers. Observer les règlements de navigation.
- Cette motomarine n'est pas conçue pour utilisation la nuit.
- Aucun passager sur la plate-forme arrière lorsque le moteur est en marche.

F11L04L

TYPIQUE

Étiquette 2

▼ ATTENTION

N'UTILISER QUE DE L'HUILE À INJECTION
SYNTHÉTIQUE BOMBARDIER-ROTAX

F01L830

Étiquette 3

"THIS BOAT IS NOT REQUIRED TO COMPLY WITH THE FOLLOWING U.S. COAST GUARD SAFETY STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF CERTIFICATION:

- Fuel System
- Safe Loading
- Display of Capacity Information
- Flotation
- Powered Ventilation

AS AUTHORIZED BY U.S. COAST GUARD GRANT OF EXEMPTION (CGB 88-001)."

Bombardier Corp.

7575 Bombardier Court, Wausau, WI 54401

Made in Canada/Fabriqué au Canada

Bombardier Inc. Rd./Enr., 1988

F02L2D0

Étiquette 4

◆ AVERTISSEMENT

Lors du remplissage : arrêter le moteur. Le réservoir à essence peut être sous pression, dévisser le bouchon lentement. Maintenir le motomarine au niveau. Éviter de trop remplir. Vérifier le niveau d'huile. Faites vérifier périodiquement le système d'essence.

F01L6V0

Étiquette 5

• AVERTISSEMENT

NE PAS SURVOLTER LA BATTERIE
LORSQU'ELLE SE TROUVE DANS LE BATEAU.

F00L050

Étiquette 6

▼ ATTENTION

POUR ÉVITER QU'IL Y AIT INFILTRATION D'EAU À L'INTÉRIEUR
DU MOTEUR LORS D'UN CHAVIREMENT:



- S'ASSURER QUE LE MOTEUR EST ARRÊTÉ
- AGRIPPER LA GRILLE D'ADMISSION ET MONTER SUR LE REBORD DU PARE-CHOC
- RETOURNER LA MOTOMARINE DANS LE SENS ANTHORAIRE

F06L0DZ

Étiquette 7

◆ AVERTISSEMENT

LE MOTEUR DOIT ÊTRE ARRÊTÉ LORSQU'ON UTILISE LA MARCHÉ D'EMBARQUEMENT. SE TENIR À L'ÉCART DE LA TURBINE OU DE LA GRILLE D'ADMISSION. RESTER AU CENTRE DE LA MARCHÉ. UNE PERSONNE À LA FOIS SUR LA MARCHÉ. LA MARCHÉ NE DOIT JAMAIS SERVIR À TIRER OU À REMORQUER LA MOTOMARINE, À PLONGER, À SAUTER À L'EAU, À EMBARQUER SUR LA MOTOMARINE SI ELLE N'EST PAS À L'EAU OU POUR TOUTE AUTRE ACTIVITÉ POUR LAQUELLE ELLE N'A PAS ÉTÉ CONÇUE.

F07L1Z

Étiquette 8

Emission Control Information BOMBARDIER RECREATIONAL PRODUCTS

THIS ENGINE IS CERTIFIED TO OPERATE ON UNLEADED GASOLINE AND CONFORMS TO 1999 U.S. EPA REGULATIONS FOR MARINE SI ENGINES.

ENGINE FAMILY: XXX
FEL: XXX GM/KW-HR HC + NO,
ENGINE DISPLACEMENT: XXX CC
EXHAUST EMISSION CONTROL SYSTEM: XXX

TUNE-UP SPECIFICATIONS

IDLE SPEED: XXX RPM ± 200
SPARK PLUG TYPE: XXX
SPARK PLUG GAP: XXX IN.

F00L0J0

Étiquette 9

◆ AVERTISSEMENT

NE PAS RANGER D'ESSENCE OU DE LIQUIDES INFLAMMABLES DANS LES COMPARTIMENTS DE RANGEMENT.

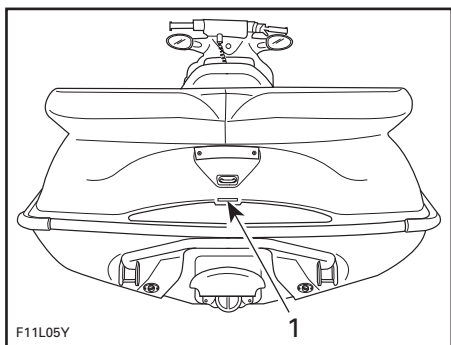
F11LOCY

NUMÉROS D'IDENTIFICATION

Les principaux composants de la moto-marine (moteur et coque) sont identifiés par des numéros de série. Il peut parfois s'avérer nécessaire de connaître l'emplacement de ces numéros pour une réclamation de garantie ou pour retracer la motomarine en cas de vol.

Coque

Le numéro d'identification de la coque (N.I.C.) se trouve à l'arrière de la moto-marine sur le marchepied.

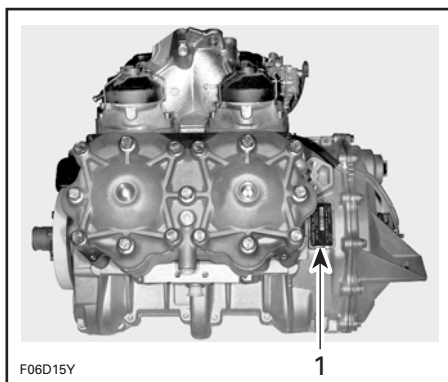


TYPIQUE

1. Numéro d'identification de la coque (N.I.C.)

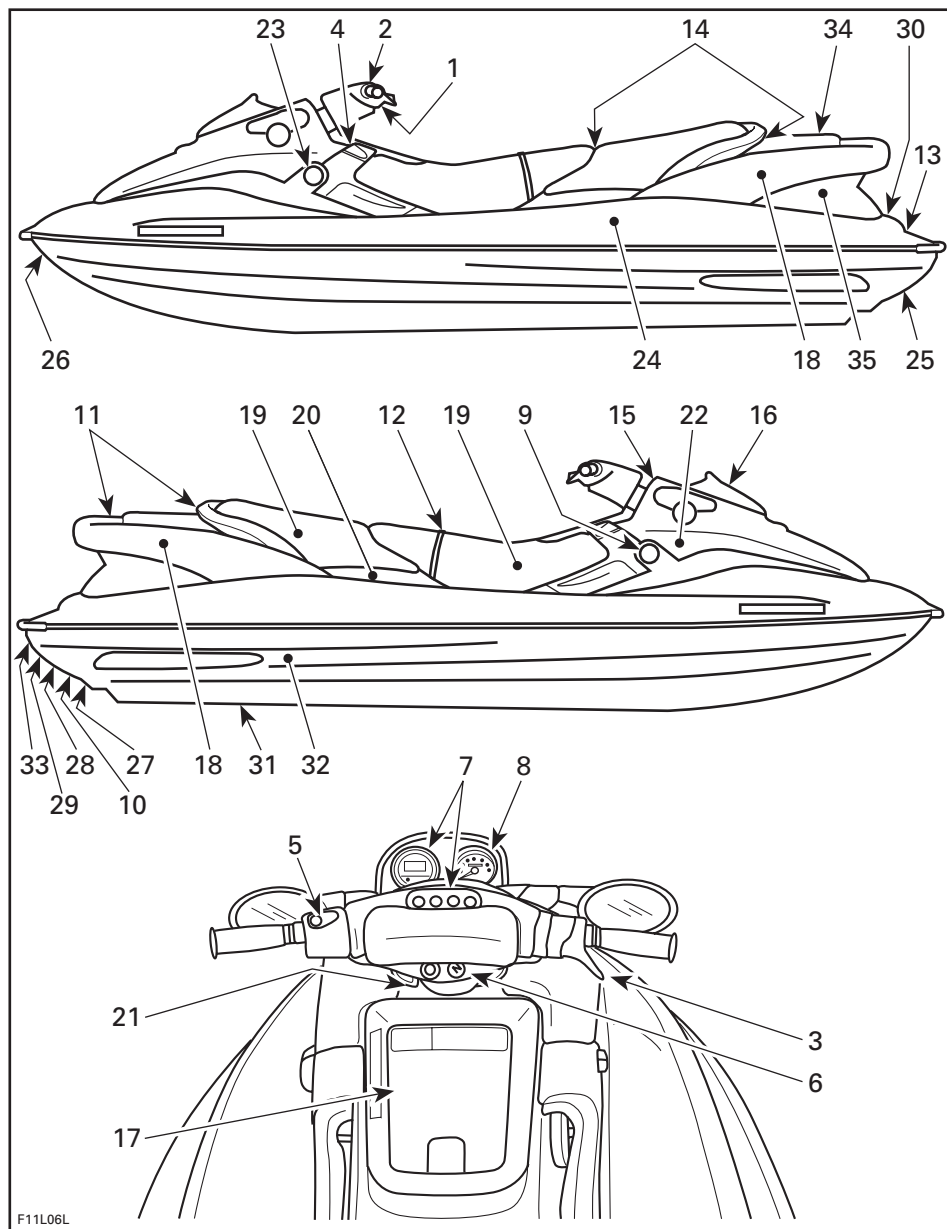
Moteur

Le numéro d'identification du moteur (N.I.M.) se trouve sur le carter supérieur du côté MAGNÉTO.



1. Numéro d'identification du moteur (N.I.M.)

EMPLACEMENT DES COMPOSANTS ET DES COMMANDES



F11L06L

TYPIQUE

1. Cordon de sécurité
2. Guidon
3. Manette d'accélérateur
4. Levier sélecteur
5. Bouton de démarrage/d'arrêt du moteur
6. Levier d'étrangleur
7. Interrupteurs/indicateur multifonctionnel
8. Indicateur de vitesse
9. Soupape du réservoir de carburant
10. Bouchons de vidange de la cale
11. Poignées de maintien arrière
12. Courroie de siège
13. Plate-forme d'embarquement
14. Mécanisme d'ouverture du siège
15. Verrou du couvercle
16. Compartiment de rangement avant
17. Boîte à gants
18. Compartiments de rangement latéraux
19. Compartiments de rangement sous le siège
20. Compartiment-moteur
21. Taquets d'amarre
22. Bouchon du réservoir d'huile à injection
23. Bouchon du réservoir de carburant
24. Orifices de vidange du pont
25. Raccord de rinçage
26. Oeillets de proue et de poupe
27. Tuyère de la turbine
28. Déflecteur de marche arrière
29. Clapets de cale
30. Orifice(s) de purge du système de refroidissement
31. Admission d'eau de la turbine
32. Pompe de cale automatique
33. Marche d'embarquement
34. Plate-forme de bronzage
35. Trousse d'outils

FONCTIONS DES COMPOSANTS

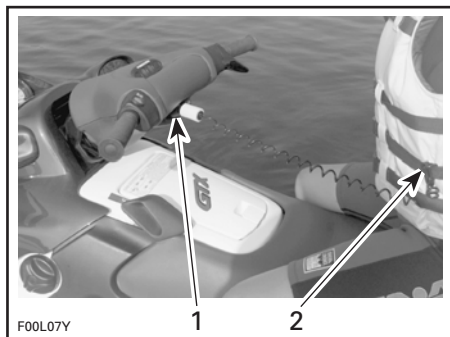
1) Cordon de sécurité

Le capuchon du cordon de sécurité devrait être bien enfoncé sur l'interrupteur pour qu'il fonctionne parfaitement.

Le moteur cesse de fonctionner lorsqu'on enlève le capuchon du cordon de sécurité de l'interrupteur. Fixer le cordon au vêtement de flottaison individuel (VFI) du conducteur, puis fixer le capuchon à l'interrupteur avant de mettre le moteur en marche.

⚠ AVERTISSEMENT

Remplacer le cordon de sécurité si le capuchon se desserre ou se détache continuellement de l'interrupteur.



TYPIQUE

1. Capuchon sur l'interrupteur du cordon de sécurité
2. Cordon de sécurité fixé au vêtement de flottaison individuel du conducteur

⚠ AVERTISSEMENT

Il est impossible de diriger la motomarine lorsque le moteur est arrêté. Toujours enlever le cordon de sécurité en quittant la motomarine.

Système de sécurité à encodage numérique (DESS)

Le capuchon du système de sécurité à encodage numérique présente un circuit électronique qui renferme un numéro de série unique.

Ce cordon ne peut être utilisé sur une autre motomarine, de même qu'on ne peut utiliser le cordon d'une autre motomarine sur la sienne.

Cependant, le système de sécurité à encodage numérique est d'une grande flexibilité. Il est possible d'acheter un cordon de sécurité supplémentaire et de le programmer pour sa motomarine. Pour faire programmer un cordon de sécurité supplémentaire, consulter un concessionnaire autorisé.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas lubrifier la borne du cordon de sécurité.

Lorsqu'on arrête le moteur à l'aide du bouton de démarrage/d'arrêt pendant que le cordon de sécurité est encore branché à la borne, il est possible de redémarrer pendant les 10 minutes suivantes (environ) en appuyant sur le bouton de démarrage/d'arrêt. Après cet intervalle, il est nécessaire d'exercer une légère pression sur la borne avec le capuchon du cordon de sécurité. Deux courts «bips» se feront entendre, indiquant ainsi que le système est prêt pour le démarrage du moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Bien qu'il soit possible d'arrêter le moteur en appuyant sur le bouton de démarrage/d'arrêt, il est recommandé de toujours débrancher le cordon de sécurité lorsqu'on arrête le moteur.

Système de contrôle

Pour venir en aide au conducteur lorsqu'il utilise la motomarine, un système en contrôle certaines pièces et envoie, grâce à un avertisseur, des signaux sonores qui l'avertissent d'une situation bien précise. Le tableau suivant indique les signaux codés qui concernent seulement le cordon de sécurité. Pour connaître les autres codes, se référer à la section intitulée DIAGNOSTIC DES PANNES.

2) Guidon

Le guidon contrôle la direction de la motomarine. Lorsqu'on tourne le guidon vers la droite, la motomarine tourne vers la droite et vice versa.

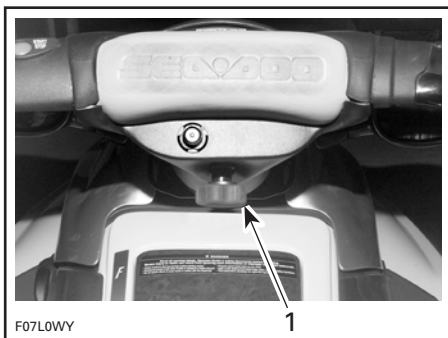
⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement du guidon et de la tuyère de direction avant le démarrage.

RÉGLAGE

On peut régler la hauteur du guidon selon les préférences de l'utilisateur.

Pour le régler, tourner le bouton de réglage qui se trouve sous le guidon.



TYPIQUE

1. Bouton de réglage

3) Manette d'accélérateur

La motomarine accélère lorsqu'on appuie sur la manette. Lorsqu'on la laisse revenir complètement, le moteur retourne automatiquement au ralenti et la motomarine s'arrête graduellement en raison de la résistance de l'eau.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement de la manette d'accélérateur avant de démarrer le moteur.

Éviter d'actionner inutilement la manette d'accélérateur, puisqu'une pompe d'accélération entraîne du carburant vers le moteur chaque fois qu'on actionne cette manette.

ATTENTION: En actionnant plusieurs fois la manette d'accélérateur, on pourrait noyer le moteur et il ne démarrerait pas.

4) Levier sélecteur

Ce levier offre 3 positions:

- marche avant
- point mort
- marche arrière

⚠ AVERTISSEMENT

On ne doit utiliser le levier sélecteur que lorsque le moteur tourne au ralenti.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utiliser la marche arrière qu'à basse vitesse et le moins longtemps possible. Lorsqu'on fait marche arrière en eau peu profonde, s'assurer qu'il n'y a aucun obstacle, aucun baigneur et aucun enfant derrière l'embarcation.

ATTENTION: Ne jamais faire tourner le moteur à haute vitesse lorsqu'on est en marche arrière.

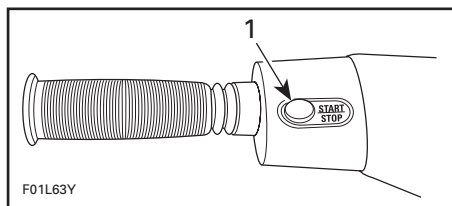
5) Bouton de démarrage/ d'arrêt du moteur

Pour démarrer le moteur, appuyer sur le bouton et le relâcher dès qu'il est en marche.

Pour arrêter le moteur, relâcher complètement la manette d'accélérateur, appuyer sur le bouton et débrancher le cordon de sécurité de l'interrupteur.

AVERTISSEMENT

Il est impossible de diriger la motomarine lorsque le moteur est arrêté.



1. Bouton de démarrage/d'arrêt du moteur

Dans le cas du système de sécurité à encodage numérique, lorsqu'on laisse le cordon de sécurité sur l'interrupteur pendant plus de 10 minutes après avoir arrêté le moteur, il est nécessaire d'exercer une légère pression sur la borne avec le capuchon du cordon de sécurité ou de retirer et de rebrancher le cordon de sécurité pour que le moteur démarre.

6) Levier d'étrangleur

L'étrangleur permet d'obtenir un mélange air-carburant plus riche au moment du démarrage d'un moteur froid. Lorsque le levier est complètement sorti, l'étrangleur est en fonction. On recommande de ne pas utiliser l'étrangleur lorsque le moteur est chaud.

Pour que l'étrangleur fonctionne, il est nécessaire de tirer et de retenir le levier. Ce dernier retournera à sa position initiale dès qu'il sera relâché.

7) Interrupteurs/indicateur multifonctionnel

Il s'agit d'un indicateur multifonctionnel à cadran à affichage numérique.

Le bouton MODE sert à changer les fonctions d'affichage.

Le bouton SET est utilisé pour régler ou remettre à zéro une fonction.

Il comprend les fonctions suivantes:

- horloge/boussole
- tachymètre
- indicateur de vitesse
- vitesse maximale
- vitesse moyenne
- totalisateur journalier
- totalisateur d'heures du moteur
- température de l'eau
- température extérieure
- chronomètre
- niveau de carburant
- bas niveau de carburant
- bas niveau d'huile
- basse tension
- surchauffe
- renseignements sur l'entretien.

Fonctionnement de l'indicateur multifonctionnel

Priorités d'affichage

La fonction horloge/boussole est le mode de base de l'indicateur multifonctionnel. **Se servir seulement de la boussole comme d'un guide; ne pas l'utiliser à des fins de navigation.**

Seuls le chronomètre, le tachymètre et l'indicateur de vitesse peuvent remplacer le mode horloge/boussole.

Si un autre mode est choisi, le mode horloge/boussole s'affichera de nouveau après 4 secondes.

L'indicateur multifonctionnel comprend également un témoin rouge d'avertissement à DEL qui clignote dans les cas suivants: surchauffe du moteur, bas niveau de carburant, bas niveau d'huile et basse tension.

Par exemple, si le niveau de carburant est bas, la DEL et le message «LOW FUEL» clignoteront.

À titre de test, les segments à affichage numérique et le témoin demeurent allumés trois secondes à chaque démarrage de la motomarine.

Si un message d'avertissement s'affiche (bas niveau de carburant, surchauffe, etc.), ce dernier clignotera et annulera toutes les autres fonctions d'affichage.

Si plus d'un message d'avertissement s'affiche, ils réapparaîtront en clignotant toutes les 4 secondes.

Défilement des fonctions

Tenir le bouton MODE enfoncé jusqu'à ce que la fonction désirée s'affiche sur le cadran d'indicateur multifonctionnel.

Remise à zéro d'une fonction

Pour remettre à zéro une fonction comme le chronomètre, la vitesse maximale ou la distance parcourue, tenir le bouton SET enfoncé deux secondes pendant que le dispositif est en mode approprié.

Choix de la langue

En mode horloge/boussole, tenir le bouton SET enfoncé au moins 2 secondes et l'option langue s'affiche.

Appuyer sur le bouton MODE pour faire défiler les langues possibles (anglais, français et espagnol).

Appuyer sur le bouton SET pour confirmer la langue désirée et retourner en mode horloge/boussole.

Option système impérial/ système métrique

Tenir les boutons MODE et SET enfoncés au moins 2 secondes, et le système sera automatiquement remplacé.

Chronomètre

En mode chronomètre, appuyer sur le bouton SET pour activer et arrêter le chronomètre.

Pour remettre à zéro le chronomètre, tenir le bouton SET enfoncé 2 secondes.

Réglage de l'horloge

En mode horloge/boussole, tenir les boutons MODE et SET enfoncés 2 secondes.

Appuyer sur MODE pour régler les heures et sur SET pour régler les minutes.

Appuyer de nouveau sur MODE et sur SET pour revenir au mode normal; sinon, le mode normal reviendra de lui-même après 10 secondes.

Renseignements sur l'entretien

Lorsqu'il est temps d'inspecter la motomarine, le message MAINT (entretien) s'affiche.

Pour effacer le message, tenir le bouton SET enfoncé 2 secondes lorsque le message clignote.

8) Indicateur de vitesse

L'aiguille de l'indicateur de vitesse analogique indique la vitesse de la motomarine en milles par heure (MPH) et en kilomètres par heure (km/h).

REMARQUE: L'indicateur multifonctionnel donne aussi la vitesse du véhicule.

La sonde de vitesse installée sur la plaque de promenade envoie un signal à l'indicateur de vitesse et l'indicateur multifonctionnel.

9) Soupape du réservoir de carburant

Soupape à 3 positions: «OFF», «ON» et «RESERVE»:

«OFF»: Interrompt le débit de carburant au(x) carburateur(s).

ATTENTION: Lorsque la motomarine n'est pas utilisée, tourner la soupape à la position «OFF».

«ON»: Permet au carburant de se rendre au(x) carburateur(s). Il s'agit de la position normale pour le fonctionnement de la motomarine.

ATTENTION: Si la soupape est mal ouverte, il se peut que le débit de carburant soit restreint et que cela endommage le moteur. S'assurer que la soupape est complètement ouverte lors de l'utilisation de la motomarine.

«RES»: S'utilise lorsque la motomarine manque de carburant à la position «ON».

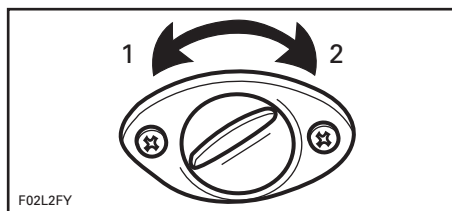
Toujours remplir le réservoir de carburant lorsque la première occasion se présente. Par la suite, tourner la soupape de carburant à la position «ON» avant de repartir.

10) Bouchons de vidange de la cale

S'il y a de l'eau dans la cale, dévisser les bouchons de vidange pour laisser l'eau s'écouler.

AVERTISSEMENT

S'assurer que les bouchons de vidange sont bien serrés avant de mettre la motomarine à l'eau.



1. Dévisser
2. Serrer

Incliner légèrement la motomarine vers l'arrière afin que l'eau s'écoule complètement.

11) Poignées de maintien arrière

La poignée de maintien arrière offre une bonne prise pour monter à bord de la motomarine et sert de point d'appui pour le passager.

ATTENTION: Ne jamais se servir de la poignée de maintien pour remorquer quoi que ce soit ni pour soulever la motomarine.

12) Courroie de siège

La courroie du siège aide le conducteur et les passagers à embarquer sur la motomarine et permet au passager de se tenir.

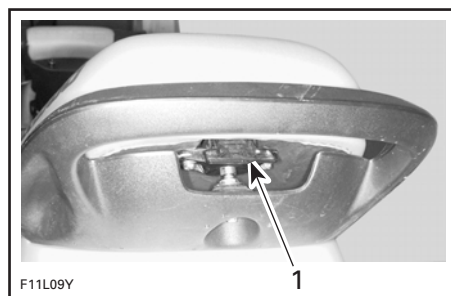
13) Plate-forme d'embarquement

Il est plus facile de grimper à l'arrière de la motomarine à l'aide de cette grande surface antidérapante.

14) Mécanisme d'ouverture du siège

Pour avoir accès au compartiment-moteur, au bouchon du réservoir d'huile et à la jauge du niveau d'huile, enlever le siège.

Le verrou du siège est situé à l'arrière de la motomarine, sous le siège.



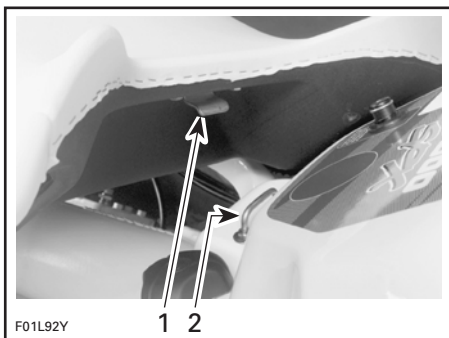
TYPIQUE

1. Verrou du siège

Pour enlever le siège, il faut d'abord enlever la partie arrière du siège. Pour ce faire, tirer le levier du verrou vers le haut et le maintenir dans cette position. Soulever ensuite le siège et le tirer vers l'arrière.

Procéder de la même manière pour retirer la partie avant du siège.

Pour réinstaller le siège, insérer la patte avant du siège dans le crochet de la carrosserie pour chaque partie de siège.



TYPIQUE

1. Insérer la patte dans le crochet
2. Crochet

Tirer le levier et insérer le verrou dans la goupille déverrouillage arrière. Relâcher le levier du verrou et pousser fermement sur l'arrière de siège de façon à actionner le système de verrouillage.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier périodiquement la goupille de verrouillage du siège et serrer au besoin. S'assurer que le siège est bien verrouillé.

15) Verrou du couvercle

Tirer le levier de verrouillage vers le haut pour déverrouiller le couvercle du compartiment de rangement. Toujours réenclencher.

REMARQUE: Vérifier régulièrement la solidité de la goupille de verrouillage du couvercle de rangement. La serrer au besoin, et s'assurer que le verrouillage est efficace.

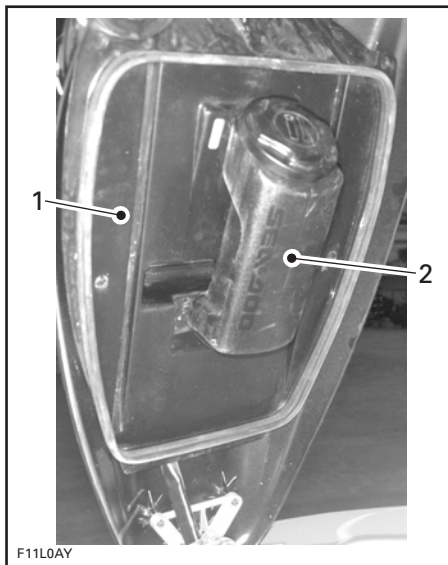
16) Compartiment de rangement avant

Compartiment de rangement étanche très pratique pour transporter des effets personnels. L'endroit idéal pour les bougies de rechange, le câble de remorquage, la trousse de premiers soins, etc.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais placer d'objets lourds ou fragiles dans le compartiment de rangement. Ne jamais faire fonctionner la motomarine lorsque le couvercle du compartiment de rangement est ouvert.

Le compartiment de rangement avant présente un logement permettant d'entreposer un extincteur approuvé et le *Guide du conducteur*. L'extincteur (vendu séparément) doit être bien fixé dans le logement approprié.



1. Couvercle du compartiment de rangement avant
2. Logement d'extincteur

17) Boîte à gants

Un petit compartiment de rangement étanche et pratique pour mettre clés, portefeuille, cartes, etc.

18) Compartiments de rangement latéraux

Ces deux compartiments de rangement étanches sont pratiques pour transporter ses effets personnels. L'endroit idéal pour transporter des skis nautiques ou une planche nautique.

De plus, il y a dans le compartiment de gauche un logement dans lequel est inséré la trousse d'outils.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais faire fonctionner la motomarine lorsque le couvercle du compartiment de rangement est ouvert.

19) Compartiments de rangement sous le siège

Paniers étanches et amovibles très pratiques pour transporter des effets personnels. Enlever le siège pour avoir accès à ces compartiments de rangement.

20) Compartiment-moteur

Le compartiment-moteur comprend les systèmes mécanique, électrique, d'alimentation et de lubrification.

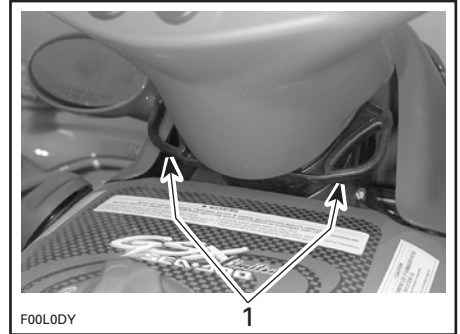
⚠ AVERTISSEMENT

Éviter de toucher aux pièces électriques au démarrage ou lorsque le moteur fonctionne. Ne jamais laisser d'objets, de chiffons, d'outils, etc., dans le compartiment-moteur ni dans la cale.

21) Taquets d'amarre

Dès que la motomarine est au quai, il est recommandé d'utiliser les taquets d'amarre avant et arrière afin de bien la fixer. L'usage de défenses gonflées à l'air mais résistantes est également recommandé dans le but de protéger la motomarine.

ATTENTION: Ne jamais utiliser les taquets d'amarre pour remorquer ni pour soulever la motomarine.



1. Taquets d'amarre

22) Bouchon du réservoir d'huile à injection



TYPIQUE — BOUCHON DU RÉSERVOIR D'HUILE À INJECTION

Ouvrir le couvercle du compartiment de rangement avant pour avoir accès au bouchon du réservoir d'huile.

Le bouchon du réservoir d'huile se trouve du côté droit de la motomarine.

Pour ajouter de l'huile à injection dans le réservoir, dévisser le bouchon dans le sens antihoraire. Ajouter de l'huile jusqu'au repère. Ne pas trop remplir. Réinstaller le bouchon et le resserrer complètement.

23) Bouchon du réservoir de carburant

Dévisser le bouchon dans le sens antihoraire. Une fois qu'on a fait le plein, réinstaller le bouchon et serrer au maximum.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais vérifier le niveau de carburant à la lueur d'une flamme.

24) Orifices de vidange du pont

Ces orifices permettent à l'eau de s'écouler de la motomarine au moment d'une pluie, d'un nettoyage, d'une éclaboussure, etc. Maintenir les orifices propres pour éviter qu'ils ne deviennent obstrués.

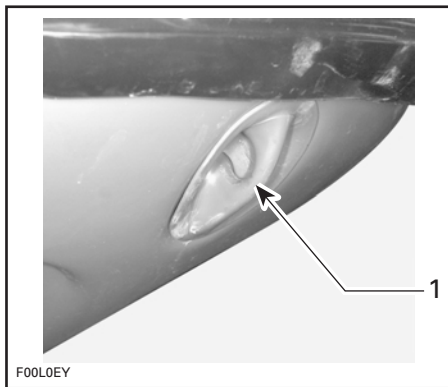
25) Raccord de rinçage

Ce raccord permet de rincer le moteur. Consulter la section intitulée ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION afin de savoir comment utiliser ce raccord.

26) Oeillet de proue et de poupe

Oeillet de proue

Les oeillets servent à amarrer la motomarine, à la remorquer ou à l'attacher pendant le transport.

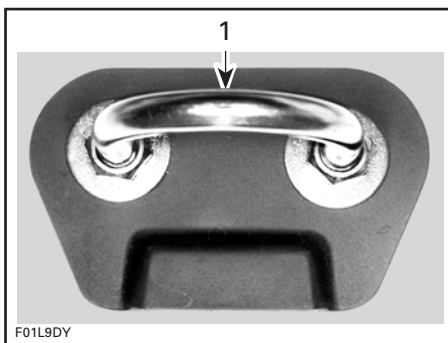


TYPIQUE

1. Oeillet de proue

Oeillet de poupe

Grâce à l'oeillet de poupe, il est possible d'utiliser une corde de remorquage munie d'un crochet dont l'extrémité est ouverte ou fermée.



TYPIQUE

1. Oeillet de poupe

27) Tuyère de la turbine

La tuyère se déplace de gauche à droite selon l'orientation du guidon. Son mouvement permet à la motomarine de changer de direction lorsque le moteur est en marche.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser la tuyère comme point d'appui pour monter à bord de la motomarine ou pour soulever celle-ci.

28) Déflecteur de marche arrière

Lorsqu'on sélectionne le point mort ou la marche arrière au moyen du levier sélecteur, le déflecteur se déplace vers le haut ou vers le bas selon la position désirée.

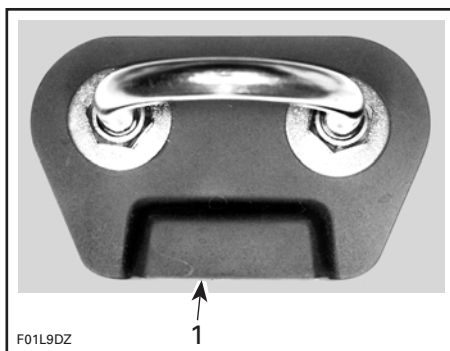
AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser le déflecteur comme point d'appui pour monter à bord de la motomarine. Ne pas faire marche arrière lorsqu'on circule à haute vitesse.

29) Clapets de cale

Ces clapets permettent à l'eau provenant du pont d'être évacuée. Maintenir les clapets propres pour éviter qu'ils ne deviennent obstrués.

30) Orifice(s) de purge du système de refroidissement



1. Orifice de purge

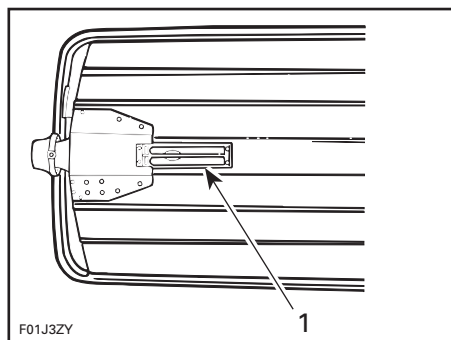
Lorsque le moteur fonctionne, l'eau devrait s'écouler par l'orifice afin de permettre à l'air du système de refroidissement du moteur de s'échapper. De plus, cela démontre que l'eau circule dans le système de refroidissement.

REMARQUE: Il peut s'avérer nécessaire d'accroître légèrement le régime du moteur pour que l'eau s'écoule.

ATTENTION: Si l'eau ne s'écoule pas par le ou les orifices quelques secondes après le démarrage du moteur, arrêter le moteur immédiatement et se référer à la section ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION pour savoir comment effectuer le rinçage du système de refroidissement ou consulter un concessionnaire autorisé Sea-Doo.

31) Admission d'eau de la turbine

L'eau est aspirée dans l'ouverture par l'hélice. La grille réduit le nombre de corps étrangers qui entre dans le système de propulsion.



TYPIQUE

1. Admission d'eau

32) Pompe de cale automatique

Une pompe de cale automatique évacue l'eau se trouvant dans la cale.

Lorsque le cordon de sécurité est enfoncé sur l'interrupteur, la pompe de cale se met automatiquement en marche et fonctionne pendant 30 secondes.

Lorsqu'on démarre le moteur, la pompe de cale continue de fonctionner et fonctionnera jusqu'à ce que le moteur soit arrêté.

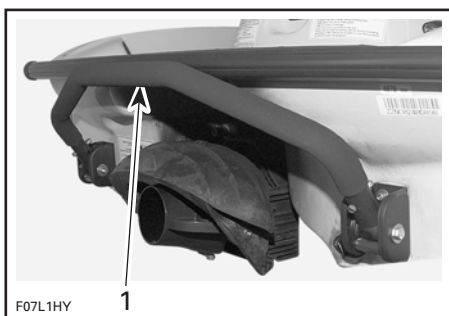
Après qu'on ait éteint le moteur, la pompe fonctionne pendant 30 secondes, puis s'arrête automatiquement.

33) Marche d'embarquement

La marche facilite le rembarquement sur la motomarine.

⚠ AVERTISSEMENT

Le moteur devrait être arrêté lorsqu'on utilise la marche d'embarquement. Se tenir à l'écart de la turbine ou de la grille d'admission. Rester au centre de la marche. Une personne à la fois sur la marche. La marche ne doit jamais servir à tirer ou à remorquer la motomarine, à plonger, à sauter à l'eau, à embarquer sur la motomarine si elle n'est pas à l'eau ou pour toute autre activité pour laquelle elle n'est pas été conçue.



TYPIQUE

1. Marche d'embarquement

34) Plate-forme de bronzage

Endroit pratique où on peut se reposer ou se faire bronzer lorsque l'ancre est mouillée.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas démarrer ou faire fonctionner la motomarine si quelqu'un est assis sur la plate-forme de bronzage ou sur la plate-forme d'embarquement.

35) Trousse d'outils

La trousse contient les outils nécessaires à l'entretien de base de la motomarine.

CARBURANT ET LUBRIFICATION

Pour faire le plein

AVERTISSEMENT

Toujours suivre ces instructions à la lettre lorsqu'on fait le plein.

Ne laisser personne demeurer sur la motomarine.

Attacher la motomarine au quai de ravitaillement.

S'assurer d'avoir un extincteur à portée de la main.

Ne pas trop enfoncer le bec dans le goulot de remplissage.

Faire le plein lentement afin de permettre à l'air de s'échapper du réservoir et d'empêcher le reflux du carburant.

Remplir le réservoir jusqu'à la base du goulot de remplissage, sans le faire déborder. Serrer le bouchon du réservoir au maximum.

AVERTISSEMENT

Le réservoir a été conçu pour permettre une expansion du carburant d'environ 5%. Si l'espace réservé à cet effet est rempli de carburant, ce dernier se dilatera et pourrait s'écouler par le boyau d'aération du système d'alimentation. Toujours arrêter le moteur avant de faire le plein. Le carburant risque de s'enflammer et d'exploser dans certaines conditions. Toujours le manipuler dans un endroit bien aéré. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. Ne jamais remplir le réservoir de carburant pour ensuite laisser la motomarine exposée au soleil. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et risque de déborder. Toujours essuyer le carburant répandu sur la motomarine.

Type de carburant recommandé

Utiliser de l'essence ordinaire sans plomb dont l'indice d'octane est de $87 (R + M)/2$ ou plus.

REMARQUE: Ne pas mélanger l'huile et le carburant, sauf au rodage du moteur. Consulter la section PÉRIODE DE RODAGE. Toujours vérifier le niveau d'huile à injection en faisant le plein de carburant.

ATTENTION: Ne jamais utiliser d'autres carburants ni modifier les rapports. Ne jamais utiliser de carburant contenant plus de 10% d'alcool (éthanol ou méthanol). L'utilisation de carburant non recommandé peut nuire à la performance de la motomarine ainsi qu'endommager les pièces importantes du système d'alimentation et du moteur.

Type d'huile recommandée

Il est recommandé d'utiliser l'huile à injection synthétique BOMBARDIER-ROTAX® Formula XP-S offerte chez tous les concessionnaires autorisés de motomarines Sea-Doo.

Cette huile entièrement synthétique assure une lubrification et propreté sans pareilles, réduit la friction et l'usure tout en permettant au moteur d'être plus durable et plus performant.

ATTENTION: Le moteur 947 nécessite l'utilisation d'huile à injection synthétique BOMBARDIER-ROTAX Formula XP-S (ou d'huile synthétique équivalente convenable).

Système d'injection d'huile

Cette motomarine est munie d'un système d'injection d'huile qui ne nécessite aucun mélange manuel du carburant et de l'huile.

Le réservoir d'huile devrait toujours être presque plein.

REMARQUE: Il est recommandé d'avoir 1 litre d'huile à injection à portée de la main.

Il est recommandé de verser l'huile dans le réservoir au moyen d'un entonnoir. Cesser de remplir le réservoir lorsque le niveau d'huile est à environ 13 mm (1/2 po) du haut du réservoir. Ne pas trop remplir ce dernier.

ATTENTION: Toujours maintenir une quantité suffisante d'huile à injection dans le réservoir. Vérifier le niveau et remplir au besoin à chaque plein de carburant. Éviter de trop remplir. Si on fait fonctionner le moteur jusqu'à épuisement d'huile, celui-ci sera gravement endommagé. Si on laisse pratiquement le réservoir d'huile se vider, l'air peut entrer dans le système et ce dernier devrait être purgé. Voir immédiatement un concessionnaire autorisé Sea-Doo pour faire inspecter le système d'injection d'huile.

PÉRIODE DE RODAGE

Moteur

Les moteurs BOMBARDIER-ROTAX® destinés aux motomarines doivent subir un rodage avant qu'ils ne soient utilisés à plein régime. De fait, le fabricant de ces moteurs recommande une période d'environ 10 heures de fonctionnement.

Au cours de cette période, ne pas dépasser les 3/4 du régime maximal. De brèves accélérations et des variations de vitesse contribuent à un bon rodage. Des accélérations maximales soutenues, des vitesses de croisière prolongées et une surcharge du moteur sont très nuisibles au cours du rodage.

Pour obtenir une protection supplémentaire au cours de la période de rodage du moteur, il est recommandé d'ajouter de l'huile à injection BOMBARDIER-ROTAX dans le réservoir de carburant au premier plein seulement.

MODÈLE	QUANTITÉ
LRV	1.67 L

Pour ajouter de l'huile à injection dans le réservoir de carburant, procéder comme suit:

Mettre environ 15 litres (4 gal) d'essence dans le réservoir de carburant et ajouter la quantité requise d'huile à injection dans ce même réservoir.

Ensuite, faire le plein sans trop remplir.

REMARQUE: Il est important de respecter l'ordre indiqué afin que l'huile se mélange bien à l'essence. Si l'on mettait l'huile en premier lieu dans le réservoir de carburant, les conduits de carburant seraient remplis d'huile à injection, ce qui empêcherait le ou les moteurs de démarrer.

ATTENTION: Enlever et nettoyer les bougies après le rodage du ou des moteurs.

Inspection-10 heures

Il est fortement recommandé de faire vérifier la motomarine par un concessionnaire autorisé après les 10 premières heures de fonctionnement. Profiter de l'occasion pour discuter avec le concessionnaire de toutes les interrogations qui ont surgi pendant l'utilisation de la motomarine.

L'inspection recommandée après les 10 premières heures de fonctionnement est aux frais du propriétaire.

LISTE D'INSPECTION DE LA RÉVISION DE 10 HEURES	✓
Réglage de l'avance à l'allumage du moteur (s'il y a lieu)	
Inspection, nettoyage et réglage des bougies	
Conduits et attaches du système d'alimentation et mise sous pression	
Réglage du ou des carburateurs, y compris les câbles d'accélérateur et d'étrangleur (s'il y a lieu)	
Conduits du système d'injection d'huile et filtre à huile	
Réglage de la pompe à injection d'huile (s'il y a lieu)	
Support de moteur et tampons d'ancrage	
Dispositifs de fixation du silencieux, de la batterie et des réservoirs	
Colliers de fixation des boyaux du système d'échappement	
Écrous (ou vis) du ou des carburateurs et support du pare-flamme	
Inspection du système de direction	
Réglage du câble de direction, si nécessaire	
Au besoin, réglage du câble de marche arrière (si la motomarine en est munie)	
État des boyaux et des attaches du système de refroidissement	
Siphons de cale (obstruction possible)	
Système de sécurité à encodage numérique	
Avertisseur sonore	
Raccords électriques (démarreur, batterie, etc.)	
Remplacement de l'huile de la turbine	
Lubrification du volant moteur et du logement d'anneau d'étanchéité (si la motomarine en est munie)	
Vérification de la solidité des attaches	
Vérification et nettoyage du boyau de vidange du moteur	
Inspection de la coque	

On recommande de faire signer le tableau d'inspection par un concessionnaire autorisé.

Date de l'inspection de 10 heures

Signature du concessionnaire autorisé

Code du concessionnaire

VÉRIFICATIONS JOURNALIÈRES DE PRÉUTILISATION

Certains des points suivants n'ont peut-être pas encore été vus dans le présent guide. Or, ils seront couverts plus en détail dans la section ENTRETIEN ou encore OPÉRATIONS SPÉCIALES. Consulter ces sections pour en savoir davantage.

AVERTISSEMENT

On devrait toujours enlever le cordon de sécurité de son interrupteur avant d'effectuer les étapes décrites ci-dessous.

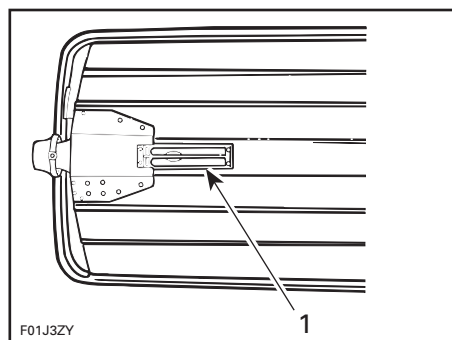
PIÈCE	OPÉRATION	✓
Coque	Inspecter.	
Admission d'eau de la turbine	Inspecter et nettoyer.	
Cale	Vider. S'assurer que les bouchons sont bien en place.	
Batterie	Vérifier la solidité des câbles et des attaches.	
Réservoirs de carburant et d'huile	Remplir.	
Compartiment-moteur	Vérifier s'il y a des signes de fuite ou des odeurs de carburant.	
Extincteur	Inspecter l'état et la fixation.	
Systèmes de direction et de commande des gaz	Vérifier le fonctionnement.	
Système de marche arrière (s'il y a lieu)	Vérifier le fonctionnement.	
Cordon de sécurité et bouton de démarrage/d'arrêt du moteur	Vérifier le fonctionnement.	

Coque

Vérifier si la coque est fissurée ou endommagée.

Admission d'eau de la turbine

Enlever les algues, les coquillages et les autres débris qui peuvent entraver le débit d'eau et endommager le système de refroidissement ou le groupe propulseur. Nettoyer au besoin. Si une obstruction résiste au nettoyage, voir un concessionnaire autorisé Sea-Doo.



TYPIQUE

1. Vérifier cette zone

Vérifier les rebords de l'hélice; s'ils sont pliés ou endommagés, la performance sera grandement réduite.

Cale

S'il y a de l'eau à l'intérieur de la motomarine, utiliser la pompe de cale ou incliner la motomarine vers l'arrière tout en dévissant les bouchons de vidange, et ce, si la motomarine est hors de l'eau, afin de vider complètement la cale.

Remettre en place les bouchons de vidange de la cale.

Batterie

AVERTISSEMENT

Vérifier si les câbles sont bien fixés à leur borne et si les brides ou les attaches de fixation de la batterie sont en bon état.

Réservoirs de carburant et d'huile

Maintenir la motomarine à l'horizontale et remplir le réservoir de carburant en respectant le niveau prescrit.

Vérifier le niveau d'huile à injection et remplir le réservoir au besoin.

Vérifier les brides et/ou les attaches de fixation des réservoirs de carburant et d'huile.

Compartment-moteur

AVERTISSEMENT

Ne pas mettre le moteur en marche s'il y a fuite ou odeur de carburant. Consulter un concessionnaire autorisé Sea-Doo avant d'utiliser la motomarine.

Système de direction

Avec l'aide d'une autre personne, s'assurer que la direction fonctionne librement. Lorsque le guidon est à l'horizontale, la tuyère de la turbine devrait être bien droite. S'assurer que la tuyère pivote facilement lorsqu'on tourne le guidon.

Système d'accélérateur

Vérifier si la manette d'accélérateur se déplace facilement et sans obstruction. Elle devrait revenir à sa position initiale dès qu'on la relâche.

ATTENTION: En actionnant plusieurs fois la manette d'accélérateur, on pourrait noyer le moteur et il ne démarrerait pas.

Système de changement de vitesse

S'assurer que le déflecteur de marche arrière se déplace librement. Lorsque le levier sélecteur est en marche avant, le déflecteur devrait être levé au maximum. Lorsque le levier est au point mort, le déflecteur devrait être au centre. Lorsque le levier est en marche arrière, le déflecteur devrait être abaissé complètement.

AVERTISSEMENT

S'assurer que le déflecteur de marche arrière se verrouille avant de mettre le moteur en marche.

Cordon de sécurité et bouton de démarrage/d'arrêt du moteur

Si la motomarine est munie d'un levier sélecteur, placer ce dernier au point mort. S'assurer que le bouton de démarrage/d'arrêt fonctionne adéquatement. Démarrer et arrêter le moteur au moyen de ce bouton.

AVERTISSEMENT

Si le moteur ne s'arrête pas lorsqu'on appuie sur le bouton de démarrage/d'arrêt ou qu'on débranche le cordon de sécurité, tirer sur l'étrangleur. Cesser d'utiliser la motomarine et voir un concessionnaire autorisé SeaDoo. Ne démarrer la motomarine qu'après avoir vérifié tous les articles et s'être assuré qu'ils fonctionnent bien.

Couvercles des compartiments de rangement

S'assurer qu'ils sont bien fermés et verrouillés.

INSTRUCTIONS D'UTILISATION

⚠ AVERTISSEMENT

Procéder aux VÉRIFICATIONS JOURNALIÈRES DE PRÉUTILISATION avant de se servir de la motomarine et s'assurer de bien connaître chacune des commandes ainsi que leur fonction. Si une commande ou une instruction n'est pas bien comprise, communiquer avec un concessionnaire autorisé Sea-Doo.

Remorquage

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours placer la soupape de carburant à la position ARRÊT lorsqu'on remorque ou qu'on amarre la motomarine.

S'informer des règlements en vigueur dans sa région avant d'effectuer un remorquage, particulièrement en ce qui a trait aux points suivants:

- système de freinage
- le poids du véhicule remorqué
- les rétroviseurs

Prendre les précautions suivantes lorsqu'on remorque une motomarine.

Attacher la motomarine aux 2 oeillets de proue et de poupe (avant et arrière) pour qu'elle soit retenue fermement sur la remorque. Utiliser des cordes supplémentaires si nécessaire.

- S'assurer que le couvercle de chaque compartiment de rangement est bien verrouillé.
- Recouvrir la motomarine d'une bâche SEA-DOO, particulièrement avant de conduire sur des routes poussiéreuses, afin de prévenir l'entrée de poussière par la ou les ouvertures d'admission d'air.

Observer les règles de sécurité pendant le remorquage.

Chargement/déchargement

Avant de mettre la motomarine à l'eau, s'assurer que les bouchons de vidange de la cale sont vissés au maximum. Après avoir chargée la motomarine sur la remorque, s'assurer de dévisser ces bouchons afin de bien vider la cale.

Principes de fonctionnement

Propulsion

Le moteur est directement relié à un arbre de transmission qui fait tourner une hélice. Cette hélice est ajustée avec précision à l'intérieur d'un carter. L'eau est aspirée en-dessous de la motomarine et s'écoule au travers de l'hélice jusqu'au venturi. Ce dernier accélère la vitesse de l'eau et produit une poussée pour déplacer la motomarine. Lorsqu'on appuie sur la manette d'accélérateur, le moteur tourne plus rapidement et la vitesse de la motomarine augmente.



TYPIQUE

⚠ AVERTISSEMENT

Le conducteur et les passagers doivent être bien assis sur la motomarine chaque fois que le moteur est mis en marche.

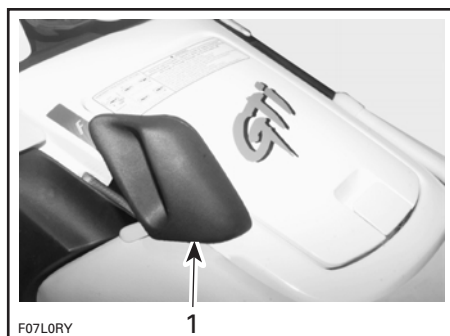
Levier sélecteur

Le levier sélecteur devrait être en position «marche avant» pour que la motomarine puisse avancer.

Pour passer au point mort, tirer le levier de changement de vitesse à mi-chemin. Le déflecteur de marche arrière se trouvera alors au centre, faisant ainsi dévier la moitié du jet d'eau vers l'avant de la motomarine pour en réduire le mouvement.

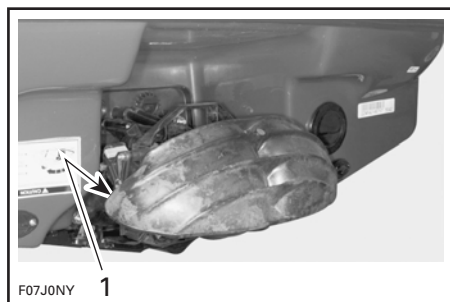
AVERTISSEMENT

L'arbre d'entraînement et la turbine tournent lorsque le levier sélecteur est au point mort.



TYPIQUE

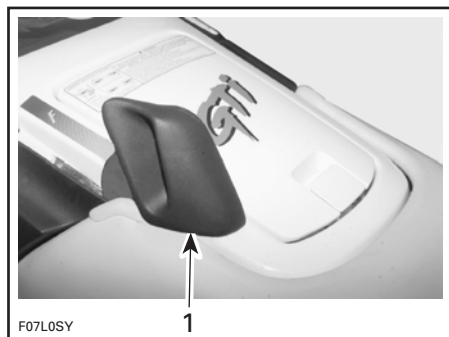
1. Levier sélecteur au point mort



TYPIQUE

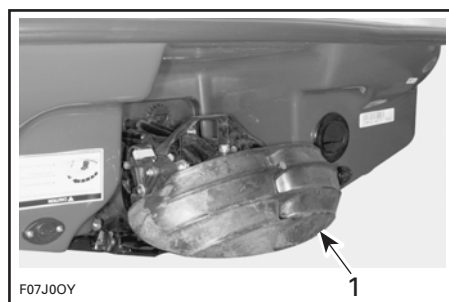
1. Déflecteur de marche arrière au centre

Pour passer en marche arrière, tirer complètement le levier sélecteur. Le déflecteur de marche arrière sera alors abaissé pour ainsi faire dévier le jet d'eau vers l'avant de la motomarine.



TYPIQUE

1. Levier sélecteur en position de marche arrière



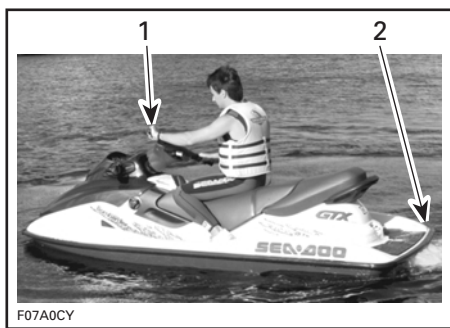
TYPIQUE

1. Déflecteur de marche arrière en position abaissée

REMARQUE: Pour assurer un maximum d'efficacité et de contrôle en marche arrière, augmenter la vitesse du moteur tout juste au-delà du ralenti. Un régime trop élevé provoquera une turbulence dans l'eau, ce qui réduira l'efficacité en marche arrière.

En position de marche arrière, tourner le guidon dans le sens opposé à la direction que l'on veut prendre.

Par exemple, pour entraîner l'arrière de la motomarine vers la gauche, tourner le guidon vers la droite.



TYPIQUE

1. Guidon tourné vers la droite
2. Arrière de la motomarine se déplaçant vers la gauche

⚠ AVERTISSEMENT

Le levier sélecteur ne doit être utilisé que lorsque le moteur est au ralenti.

Virages



TYPIQUE

Le déplacement du guidon fait pivoter la tuyère de la turbine pour ainsi diriger la motomarine. Si on tourne le guidon vers la droite, la motomarine tourne à droite, et vice versa. On doit appuyer sur l'accélérateur pour faire tourner la motomarine.

⚠ AVERTISSEMENT

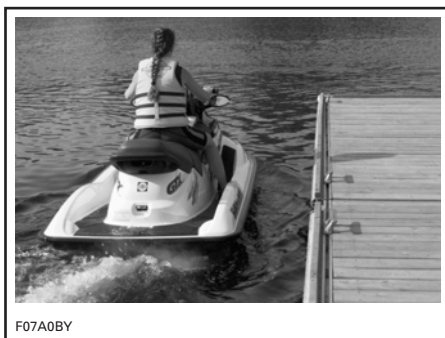
Appuyer sur l'accélérateur et tourner le guidon pour donner à la motomarine une nouvelle direction. L'efficacité de la direction varie selon le nombre de passagers, la charge de la motomarine et l'état de l'eau.

À la différence d'une voiture, il faut appuyer sur l'accélérateur pour pouvoir tourner. Dans un endroit approprié, s'exercer à tourner tout en donnant des gaz et en s'éloignant d'un objet imaginaire. Il s'agit là d'une bonne technique pour éviter les collisions.

Embarquement à partir d'un quai

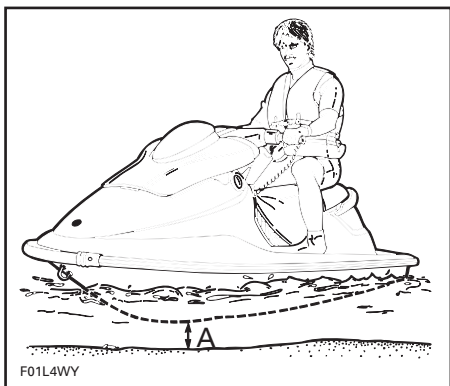
Comme pour toute autre embarcation, prendre garde en prenant place sur la motomarine. Le moteur ne devrait pas être en marche.

Pour embarquer à partir d'un quai, placer doucement un pied sur le marche-pied de la motomarine installée le long du quai, et transférer simultanément le poids du corps de l'autre côté afin d'équilibrer la motomarine tout en tenant le guidon. Passer ensuite l'autre pied au-dessus du siège et le placer de l'autre côté du marche-pied. Éloigner ensuite la motomarine du quai.



TYPIQUE

ATTENTION: Avant de mettre le moteur en marche, s'assurer qu'il y a au moins 90 cm (3 pi) d'eau sous la coque.



TYPIQUE

A. 90 cm (3 pi)

Embarquement en eau profonde

⚠ AVERTISSEMENT

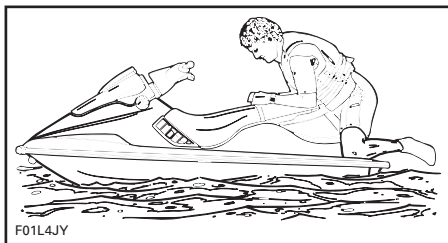
Les personnes inexpérimentées devraient se pratiquer à embarquer près du rivage avant de s'aventurer en eau profonde.

⚠ AVERTISSEMENT

Le moteur ne doit être en marche lorsqu'on tente d'embarquer. Ne jamais utiliser les pièces de propulsion comme point d'appui pour prendre place sur la motomarine.

Nager à l'arrière de la motomarine.

Saisir la poignée de maintien et se soulever de façon à pouvoir placer un genou sur la plate-forme d'embarquement.



REMARQUE: Dans le cas de certains modèles, l'embarquement se fait plus facilement en se servant de la marche ou de l'échelle.

Démarrage du moteur

Avant d'enlever la motomarine de la remorque, il est possible de la démarrer pendant environ 10 secondes afin de vérifier si elle fonctionne bien.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne toucher à aucune pièce électrique et se tenir loin de la turbine lorsque le moteur est en marche.

Fixer le cordon de sécurité à son vêtement de flottaison individuel, et fixer le capuchon de sécurité à l'interrupteur avant de mettre le moteur en marche.

REMARQUE: Si un code sonore autre que celui des deux courts «bips» se fait entendre, c'est qu'on doit corriger une situation anormale. Consulter la section intitulée DIAGNOSTIC DES PANNES afin de connaître la signification des signaux codés.

⚠ AVERTISSEMENT

Le conducteur et les passagers devraient toujours s'asseoir avant de mettre la motomarine en mouvement.

Moteur froid

Placer la manette d'accélérateur au ralenti et le levier sélecteur au point mort.

Tourner la soupape de carburant à la position «ON».

Tenir fermement le guidon avec la main gauche et placer les 2 pieds sur le marchepied.

Tirer complètement le levier de l'étrangleur avec la main droite et appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt.

Relâcher le bouton de démarrage/d'arrêt et le levier de l'étrangleur dès que le moteur est en marche.

Appuyer légèrement sur la manette d'accélérateur, si nécessaire, afin de maintenir le moteur en marche.

ATTENTION: Pour empêcher la surchauffe du démarreur, le temps de lancement ne devrait pas dépasser 5 à 10 secondes, et une période de repos devrait être observée entre les lancements. Le démarreur pourrait ainsi se refroidir et son mécanisme se débrayer.

Moteur chaud

Procéder de la même façon que pour un moteur froid, sauf qu'il n'est pas nécessaire d'utiliser l'étrangleur; par contre, on doit appuyer légèrement sur la manette d'accélérateur.

Randonnée

Accélérer **doucement** pour aller en eau plus profonde. Attendre que le moteur soit chaud avant d'appuyer à fond sur la manette d'accélérateur.



ATTENTION: Éviter d'utiliser la motomarine dans un endroit où il y a beaucoup d'algues. Si cela est impossible, varier la vitesse de la motomarine.

Conduite en eau agitée ou lors d'une visibilité réduite

Éviter d'utiliser la motomarine dans de telles conditions. Si cela est impossible, naviguer avec prudence et à une vitesse minimale.

Façon d'aborder les vagues

Réduire la vitesse de la motomarine.

Toujours être prêt à diriger et à balancer la motomarine au besoin.

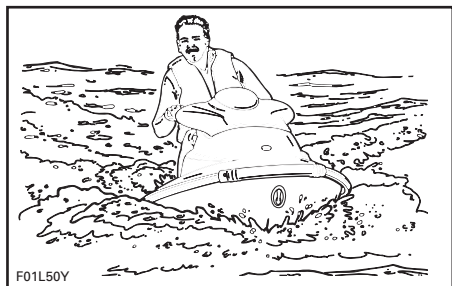
Lorsque la motomarine aborde les sillons d'un bateau, toujours maintenir une bonne distance avec ce dernier.

AVERTISSEMENT

Ralentir lorsque la motomarine aborde une vague ou des sillons. Le conducteur et le ou les passagers doivent bien s'agripper. Ne pas se servir des sillons ou des vagues comme d'un tremplin.

Arrêt ou accostage au quai

La résistance de l'eau a pour effet de ralentir la motomarine. La distance d'arrêt varie selon le poids de l'embarcation, la vitesse, et les conditions de navigation (le vent, les courants, etc.).



Le conducteur devrait apprendre à connaître les distances d'arrêt dans diverses conditions.

Relâcher la manette d'accélérateur à une distance suffisante du lieu d'accostage.

Réduire la vitesse du moteur jusqu'à ce qu'il atteigne le régime de ralenti et placer le levier sélecteur au point mort ou en marche avant, au besoin.

AVERTISSEMENT

Aucun changement de direction n'est possible lorsque l'accélérateur est relâché ou que le moteur est arrêté.

Accostage sur une plage

ATTENTION: Il n'est pas recommandé de conduire la motomarine jusqu'au rivage.

S'approcher lentement de la plage et arrêter le moteur au moyen du cordon de sécurité dès que la profondeur sous la coque est de 90 cm (3 pi); ensuite, débarquer de la motomarine et la tirer jusqu'à la plage. S'assurer que tous les accessoires sont éteints.

Arrêt du moteur

Afin de garder le contrôle de la direction de la motomarine, laisser le moteur fonctionner jusqu'à ce que la motomarine soit au ralenti.

Pour arrêter le moteur, relâcher complètement la manette d'accélérateur et appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt du moteur. Enlever le cordon de sécurité de la motomarine.

AVERTISSEMENT

Il est impossible de diriger la motomarine lorsque le moteur est arrêté. Toujours enlever le cordon de sécurité de l'interrupteur avant de quitter la motomarine.

ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION

AVERTISSEMENT

Laisser le moteur refroidir avant d'effectuer toute opération d'entretien.

Entretien général

Sortir la motomarine de l'eau tous les jours pour empêcher la formation d'organismes marins.

Advenant la présence d'eau dans la cale, dévisser les bouchons de vidange et pencher la motomarine vers l'arrière pour permettre à l'eau de s'écouler.

Au moyen de chiffons propres et secs, essuyer le liquide dans le compartiment-moteur (cale, moteur, batterie, etc.). Cette opération est particulièrement importante lorsque la motomarine a été utilisée en eau salée.

Entretien supplémentaire à la suite d'une utilisation en eau malpropre ou salée

Lorsque la motomarine est utilisée en eau malpropre, et particulièrement en eau salée, on doit y apporter des soins supplémentaires de façon à la protéger, tout comme ses composants. Rincer la remorque et la cale de la motomarine à l'eau douce.

ATTENTION: Si le rinçage de la motomarine, le rinçage du système de refroidissement et le traitement anticorrosif ne sont pas effectués lorsque la motomarine est utilisée en eau salée, cette dernière sera endommagée, tout comme ses composants. Ne jamais remiser la motomarine de façon à ce qu'elle soit exposée aux rayons du soleil.

Rinçage du système de refroidissement et lubrification interne du moteur

Généralités

Il est essentiel de rincer le système de refroidissement à l'eau douce afin de neutraliser les effets corrosifs du sel ou des autres produits chimiques contenus dans l'eau. Le rinçage sert à dégrader le sable, le sel, les coquillages et les autres particules contenues dans les chemises d'eau (moteur, collecteur d'échappement, tuyau d'échappement calibré) ou les boyaux.

La lubrification du moteur et le rinçage doivent être effectués à chaque fin de journée d'utilisation ou chaque fois que la motomarine est remise pendant une période prolongée.

Procéder comme suit:

AVERTISSEMENT

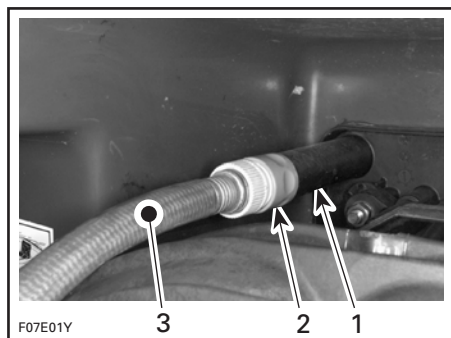
Effectuer l'opération qui suit dans un endroit bien aéré.

Nettoyer la turbine en vaporisant de l'eau au niveau de l'admission et de la sortie, puis appliquer une couche de lubrifiant BOMBARDIER LUBE ou l'équivalent.

Rinçage

Afin rincer le moteur, brancher un tuyau d'arrosage au raccord situé à l'arrière de la motomarine, c'est-à-dire sur le support de turbine.

REMARQUE: Il est possible d'installer un adaptateur de tuyau à branchement rapide (N/P 295 500 473). Toutefois, il n'est pas nécessaire d'utiliser un pince-boyau pour effectuer le rinçage du moteur.



TYPIQUE

1. Raccord de rinçage
2. Adaptateur de tuyau à branchement rapide (non obligatoire)
3. Tuyau d'arrosage

Mettre le moteur en marche, puis ouvrir immédiatement le robinet d'eau.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne toucher à aucune pièce électrique et se tenir loin de la turbine lorsque le moteur est en marche.

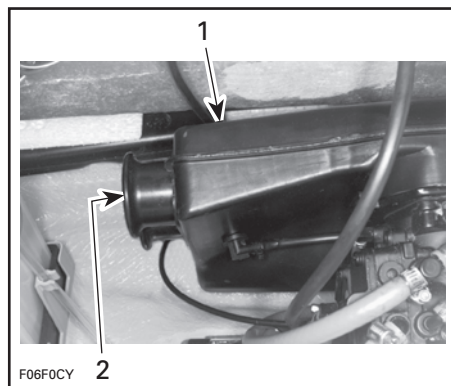
ATTENTION: Ne jamais rincer un moteur chaud. Toujours mettre le moteur en marche avant d'ouvrir le robinet. Ouvrir le robinet immédiatement après le démarrage du moteur pour empêcher la surchauffe.

Laisser tourner le moteur approximativement 3 minutes à un ralenti accéléré d'environ 3500 tr/mn.

ATTENTION: Ne jamais faire tourner le moteur plus de 5 minutes car les anneaux d'étanchéité de l'arbre de transmission et de l'arbre d'hélice ne sont plus refroidis lorsque la motomarine est hors de l'eau.

Lubrification

Vaporiser du lubrifiant BOMBARDIER LUBE ou l'équivalent par l'orifice du silencieux d'admission d'air pendant que le moteur tourne au ralenti accéléré pendant une minute.



TYPIQUE

1. Silencieux d'admission d'air
2. Vaporiser du lubrifiant BOMBARDIER LUBE ici

REMARQUE: Après environ 30 secondes, fermer la soupape du réservoir de carburant et, tout en continuant de lubrifier, faire tourner le moteur jusqu'à épuisement de carburant.

ATTENTION: Lorsque le moteur commence à tourner d'une façon irrégulière à cause d'un manque de carburant, cesser le rinçage avant que le moteur ne s'éteigne.

Fermer le robinet d'eau puis arrêter le moteur.

Dernières étapes

Débrancher le tuyau d'arrosage.

Enlever les câbles de bougie et les brancher sur le dispositif de mise à la masse.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est important de toujours utiliser le dispositif de mise à la masse des câbles de bougie lorsqu'on enlève les bougies.

Enlever les 2 bougies et vaporiser du lubrifiant BOMBARDIER LUBE ou l'équivalent dans chaque cylindre.

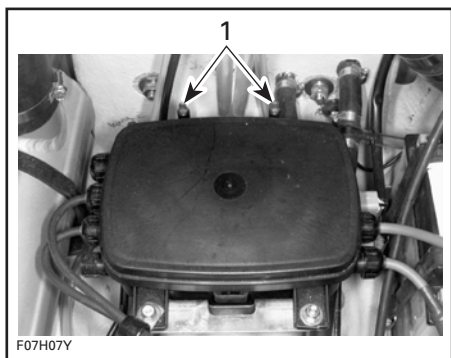
Faire tourner le moteur de quelques tours afin de répartir l'huile sur la paroi des cylindres.

Enduire les filets des bougies de lubrifiant antigrippage et les réinstaller.

Rebrancher correctement les câbles de bougie sur ces dernières.

Essuyer l'eau sur le moteur.

REMARQUE: Refaire les mêmes opérations sur l'autre moteur (s'il y a lieu).



TYPIQUE

1. Dispositif de mise à la masse

Traitement contre la corrosion

Pour prévenir la corrosion, vaporiser un produit anticorrosif (résistant à l'eau salée) tel le BOMBARDIER LUBE ou un produit équivalent sur les pièces métalliques du compartiment-moteur.

Appliquer de la graisse diélectrique (résistant à l'eau salée) sur les bornes de la batterie, de même que sur le connecteur de chaque câble.

ATTENTION: Ne jamais laisser de chiffons ni d'outils dans le compartiment-moteur ni dans la cale.

OPÉRATIONS SPÉCIALES

Surchauffe du moteur

Si l'avertisseur sonore se fait entendre continuellement, **arrêter le moteur immédiatement.**

Effectuer le **nettoyage de l'admission d'eau de la turbine et de l'hélice** comme il est détaillé dans la présente section.

Rincer le système de refroidissement en se référant à la section ENTRETIEN D'APRÈS-L'UTILISATION.

Si la surchauffe du moteur persiste, voir un concessionnaire autorisé Sea-Doo.

Nettoyage de l'admission d'eau de la turbine et de l'hélice

Les algues, les coquillages et les autres débris peuvent s'accumuler sur la grille d'admission, l'arbre de transmission ou l'hélice. Certains problèmes peuvent surgir lorsqu'il y a obstruction au niveau de l'admission d'eau. Par exemple:

1. **Cavitation:** Le moteur tourne rapidement mais la motomarine se déplace relativement lentement en raison d'une poussée réduite du jet. Il se peut que les composants de la turbine soient endommagés.
2. **Surchauffe:** Comme la turbine commande le débit d'eau servant à refroidir le moteur, une admission obstruée entraînera la surchauffe du moteur et endommagera les composants internes de ce dernier.

On peut nettoyer la partie obstruée par des algues de la façon suivante:

AVERTISSEMENT

Avant de nettoyer la turbine, toujours enlever le cordon de sécurité de l'interrupteur pour empêcher le démarrage accidentel du moteur.

Appuyer à maintes reprises sur le bouton de démarrage/d'arrêt pendant quelques instants sans mettre le moteur en marche. La plupart du temps, cela permettra de dégager la partie obstruée.

Si le système est toujours obstrué, sortir la motomarine de l'eau et retirer l'obstruction manuellement.

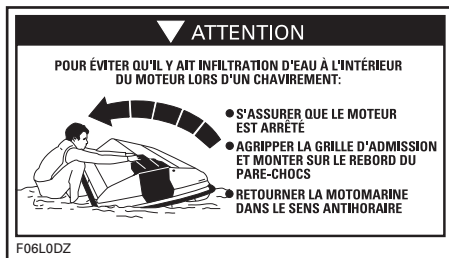
ATTENTION: Vérifier si la grille d'admission d'eau est endommagée. S'il y a lieu, voir un concessionnaire autorisé Sea-Doo pour la réparation.

Chavirement de la motomarine

Si la motomarine chavire, elle demeurera dans cette position.

Pour remettre la motomarine à l'endroit, saisir la grille d'admission, placer le pied sur le pare-chocs et en faisant appel à son poids, tourner la motomarine dans le sens **antihoraire** (vue de l'arrière).

ATTENTION: Toujours se fier à l'auto-collant à l'arrière de la motomarine.



Motomarine submergée

Lorsque la motomarine est submergée et que le moteur est plein d'eau, il est fortement recommandé d'en confier l'entretien à un concessionnaire autorisé Sea-Doo.

Moteur noyé

Si le moteur ne peut être réparé en quelques heures, enlever les câbles de bougie et les brancher sur le dispositif de mise à la masse.

AVERTISSEMENT

Ne jamais actionner le démarreur lorsque les bougies sont enlevées, à moins que les câbles de bougie ne soient branchés au dispositif de mise à la masse.

Enlever les bougies et les sécher à l'aide d'un chiffon propre et sec.

Couvrir l'orifice de chaque bougie au moyen d'un chiffon.

S'assurer que le levier d'étrangleur est complètement enfoncé.

Faire tourner le moteur pendant environ 10 secondes afin de permettre à l'eau de s'échapper de ces orifices.

Vaporiser du lubrifiant BOMBARDIER LUBE ou l'équivalent dans ces orifices.

Faire tourner le moteur de nouveau.

Réinstaller les bougies.

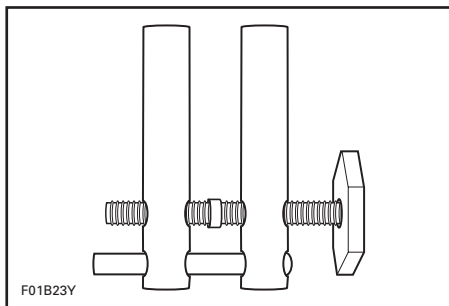
Démarrer le moteur normalement.

Remorquage de la motomarine sur l'eau

Des mesures de précaution spéciales devraient être prises au moment de remorquer une motomarine sur l'eau.

La vitesse de remorquage maximale prescrite est de 24 km/h (15 mi/h).

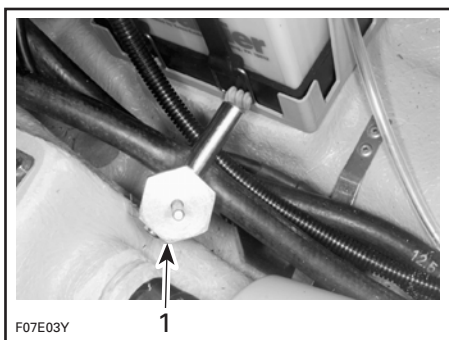
Avant de remorquer la motomarine sur l'eau, installer un grand pince-boyau montré à l'illustration suivante (N/P 529 032 500) au niveau du boyau d'admission d'eau reliant le carter d'hélice au moteur.



Cette opération empêchera le système de refroidissement et, éventuellement, le système d'échappement de se remplir d'eau. En effet, lorsque le moteur est arrêté, il n'y a aucune pression dans le système d'échappement; l'eau ne peut donc pas s'évacuer.

ATTENTION: Si le pince-boyau n'est pas utilisé, il pourrait en résulter des dommages au niveau du moteur. Si la motomarine ne fonctionne plus et qu'il faut la remorquer sur l'eau, s'assurer de circuler beaucoup plus lentement que la vitesse de remorquage maximale de 24 km/h (15 mi/h).

Installer le pince-boyau au niveau du boyau d'admission d'eau de façon à empêcher tout passage d'eau.



TYPIQUE

1. Pince-boyau

ATTENTION: Une fois le remorquage terminé, on devrait enlever le pince-boyau avant d'utiliser la motomarine, sinon le moteur sera endommagé.

Batterie faible

Consulter un concessionnaire autorisé Sea-Doo pour faire charger ou remplacer la batterie.

AVERTISSEMENT

Ne pas charger ou survolter la batterie pendant qu'elle se trouve dans la motomarine.

ENTRETIEN

⚠ AVERTISSEMENT

N'effectuer que les opérations indiquées dans le présent guide. On recommande d'obtenir l'aide d'un concessionnaire autorisé Sea-Doo pour les composants et les systèmes non mentionnés dans le guide. À moins d'indication contraire, le moteur devrait être arrêté et le cordon de sécurité enlevé de l'interrupteur avant de procéder à l'entretien.

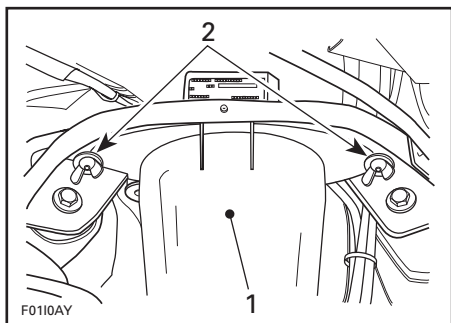
Lubrification

Utiliser de la graisse synthétique SEA-DOO ou l'équivalent et lubrifier le volant moteur (côté PDM). Consulter le tableau d'inspection périodique de la présente section. Procéder comme suit:

Enlever le ou les sièges afin d'avoir accès au compartiment-moteur.

Volant moteur (côté PDM)

Enlever les écrous à oreilles et les rondelles, puis retirer le protecteur du volant moteur (côté PDM).

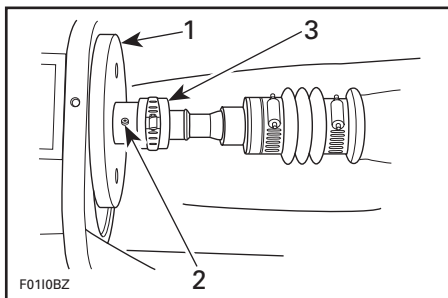


TYPIQUE

1. *Protecteur du volant moteur*
2. *Écrous à oreilles*

À l'aide d'un pistolet-graisseur, lubrifier soigneusement le volant moteur (côté PDM) par le raccord de graissage, jusqu'à ce que le soufflet du volant moteur commence à se gonfler.

ATTENTION: Arrêter immédiatement la lubrification dès que le soufflet du volant moteur commence à se gonfler afin d'éviter de l'endommager ou qu'il ne glisse.



1. *Volant moteur (côté PDM)*
2. *Raccord de graissage*
3. *Soufflet de volant moteur (côté PDM)*

Réinstaller et fixer le protecteur du volant moteur (côté PDM).

Protection contre la corrosion

Câbles d'accélérateur et d'étrangleur

À l'aide de lubrifiant BOMBARDIER LUBE ou l'équivalent, lubrifier les câbles d'accélérateur et d'étrangleur toutes les 25 heures; cependant, lubrifier ces derniers toutes les 10 heures dans le cas d'une utilisation en eau salée.

Raccords électriques

Au moyen de graisse diélectrique, enduire au besoin les bornes de la batterie ainsi que tous les connecteurs de câbles étant à découvert.

ATTENTION: Ne pas lubrifier les raccords du module électronique multifonctionnel.

Lubrification supplémentaire

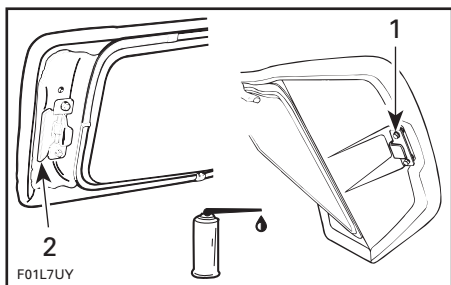
Afin de prévenir la corrosion et d'assurer le bon fonctionnement des mécanismes mobiles, utiliser du lubrifiant BOMBARDIER LUBE ou l'équivalent.

La lubrification des pièces qui suivent devrait être effectuée toutes les 50 heures lorsque la motomarine est utilisée en eau douce, et toutes les 10 heures si elle est utilisée en eau salée.

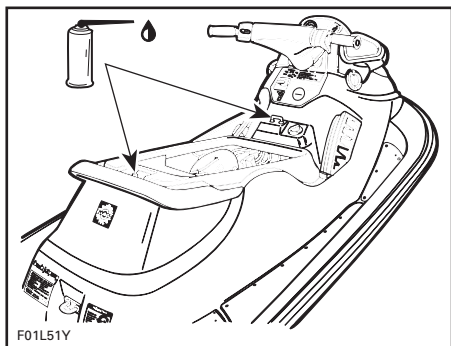
Levier d'étrangleur

Tirer complètement le levier d'étrangleur et lubrifier la partie métallique.

Mécanismes d'ouverture du compartiment de rangement, patte, crochet et goupille de verrouillage



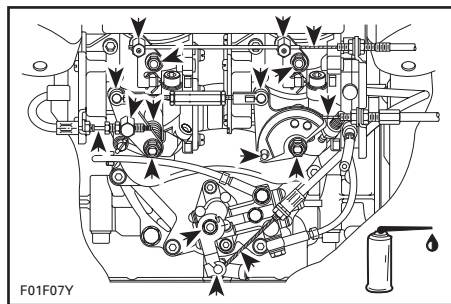
1. Patte avant
2. Mécanisme arrière



TYPIQUE

Carburateurs et pompe à injection d'huile

Lubrifier les ressorts, les arbres et la partie exposée des câbles. Lubrifier la tige de liaison des carburateurs à l'aide de graisse synthétique.



TYPIQUE

Déflexeur(s) de marche arrière

Lubrifier les pivots et le mécanisme de bascule de chaque côté.

Cylindres du couvercle du compartiment de rangement

Lubrifier la tige des cylindres.

Inspection périodique

Un entretien de routine est essentiel à tout produit mécanique et contribue grandement à prolonger sa durabilité.

Le tableau d'entretien qui suit résume les opérations d'entretien régulières devant être effectuées sur la motomarine par le conducteur ou par un concessionnaire autorisé Sea-Doo. La fréquence des opérations peut être modifiée en fonction des conditions d'utilisation.

Tableau d'inspection périodique

DESCRIPTION	FRÉQUENCE				Responsable
	aux 10 heures	aux 25 heures	aux 50 heures	aux 100 heures ou chaque saison	
Lubrification et protection contre la corrosion	①		✓		CONDUCTEUR
Réglage de l'avance à l'allumage du moteur				✓	CONCESSIONNAIRE
Remplacement des bougies			✓		CONCESSIONNAIRE
Inspection et lubrification des câbles d'accélérateur et d'étrangleur	①	✓			CONDUCTEUR
Réglage du ou des carburateurs, des câbles d'étrangleur et d'accélérateur				✓	CONCESSIONNAIRE
Réglage de la pompe à injection d'huile				✓	CONCESSIONNAIRE
Inspection du filtre à huile et à carburant		✓			CONCESSIONNAIRE
Remplacement du filtre à huile et à carburant				✓	CONCESSIONNAIRE
Sangles du réservoir de carburant	✓				CONDUCTEUR
Sangles du réservoir d'huile	✓				CONDUCTEUR
Vis de culasse du moteur (resserrer)				✓	CONCESSIONNAIRE
Niveau d'huile de l'arbre d'équilibrage du moteur (s'il y a lieu)				✓	CONCESSIONNAIRE
Système de direction			✓		CONCESSIONNAIRE
Réglage du système de marche arrière et de ses câbles (s'il y a lieu)				✓	CONCESSIONNAIRE
Serrage des attaches (pare-flamme, carburateur(s), support de moteur, système d'échappement, etc.)			✓		CONCESSIONNAIRE
Dispositifs de fixation du silencieux, de la batterie et des réservoirs			✓		CONDUCTEUR
Conduits de carburant, soupape d'arrêt, mise sous pression du système d'alimentation	✓	✓	✓	✓	CONCESSIONNAIRE
Inspection de la soupape de détente du conduit d'aération de carburant		✓			CONCESSIONNAIRE
Vérification et nettoyage du boyau de vidange du moteur	①	✓			CONCESSIONNAIRE
État de la batterie			✓		CONCESSIONNAIRE
Raccords électriques (batterie, démarreur, etc.)		✓			CONCESSIONNAIRE
Avertisseur sonore			✓		CONCESSIONNAIRE
Niveau d'huile/état de l'huile du réservoir de turbine		✓		Remplacer	CONCESSIONNAIRE
Inspection du poussoir du couvercle de turbine				✓	CONCESSIONNAIRE
État de l'hélice, jeu de l'hélice et de l'anneau d'usure			✓ ②		CONCESSIONNAIRE
État du soufflet et des cannelures de l'arbre de transmission (s'il y a lieu)			✓ ②		CONCESSIONNAIRE
Lubrification du volant moteur et du logement d'anneau d'étanchéité (s'il y a lieu)	✓				CONDUCTEUR
État de la grille d'admission d'eau			✓ ②		CONDUCTEUR
État de la coque				✓	CONDUCTEUR
Rinçage du système de refroidissement		✓③			CONDUCTEUR

REMARQUE: Certains points faisant partie des VÉRIFICATIONS QUOTIDIENNES DE PRÉUTILISATION ne sont pas nécessairement inscrits dans ce tableau.

① Toutes les 10 heures pour une utilisation en eau salée.

② Ces points doivent être vérifiés une première fois après 25 heures d'utilisation avant de subir l'entretien décrit dans ce tableau.

③ Rinçage quotidien pour une utilisation en eau salée ou malpropre.

Inspection des câbles d'accélérateur et d'étrangleur

Câble d'accélérateur

Déplacer le levier d'accélérateur sur toute sa course afin de s'assurer qu'il fonctionne bien. Consulter un concessionnaire autorisé s'il est nécessaire de régler le levier.

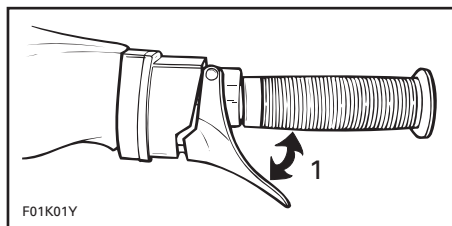
REMARQUE: Ne pas déplacer le levier d'accélérateur inutilement lorsque le moteur est arrêté. Les carburateurs sont munis de pompes d'accélération qui alimentent le moteur en carburant toutes les fois que le levier d'accélérateur est déplacé vers l'avant.

AVERTISSEMENT

Il est important de ne pas modifier le câble d'accélérateur ni sa position.

AVERTISSEMENT

Si la manette d'accélérateur ne revient pas à sa position initiale, ne pas utiliser la motomarine et voir un concessionnaire autorisé Sea-Doo.



1. Doit se déplacer librement

Câble d'étrangleur

S'assurer que le câble d'étrangleur fonctionne librement et sans hésitation de la position ouverte à la position fermée, et vice versa. L'étrangleur devrait être à son maximum lorsque le levier est complètement tiré. Au besoin, voir un concessionnaire autorisé Sea-Doo.

Réglage des carburateurs

Le réglage des carburateurs est très important puisqu'il permet le bon fonctionnement du moteur et, par conséquent, une bonne performance de la motomarine. La personne qui effectue le réglage des carburateurs doit avoir des connaissances techniques et une certaine expérience afin d'obtenir le bon mélange. Cet important réglage devrait être confié à un concessionnaire autorisé Sea-Doo une fois l'an ou plus fréquemment si nécessaire.

ATTENTION: Le moteur sera gravement endommagé si le ou les carburateurs sont mal réglés.

Filters à carburant et à huile

Ces filtres doivent être remplacés une fois l'an par un concessionnaire autorisé Sea-Doo. La mise sous pression du système d'alimentation doit être effectuée au même moment. Se référer au Tableau d'inspection périodique de la présente section.

ATTENTION: Un filtre d'huile obstrué entraînera un manque d'huile et de sérieux dommages au niveau du moteur.

Alignement de la direction

Lorsque le guidon est placé bien droit, la tuyère de la turbine devrait se trouver dans la même direction pour permettre à la motomarine de se déplacer en ligne droite. Consulter un concessionnaire autorisé Sea-Doo si un réglage est nécessaire.

AVERTISSEMENT

S'assurer que le guidon et la tuyère de la turbine fonctionnent librement d'un côté comme de l'autre et qu'ils n'appliquent aucune tension au niveau du câble de direction et du support.

Défecteur de marche arrière

AVERTISSEMENT

S'assurer que le levier ainsi que le défecteur fonctionnent librement et qu'ils ne provoquent aucune tension au niveau du câble de marche arrière.

Consulter un concessionnaire autorisé si un réglage est nécessaire.

Orifices de vidange

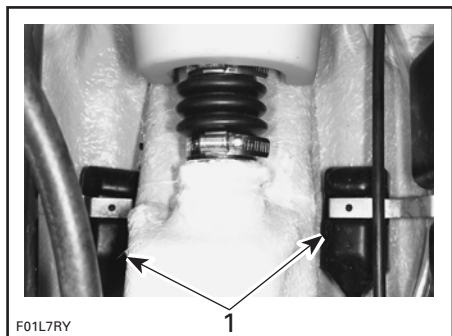
Retirer tout corps étranger qui pourrait obstruer l'orifice de vidange ou le clapet de cale.

Siphons de cale automatiques

Les siphons de cale sont situés de chaque côté du tunnel de l'arbre de transmission.

Deux siphons utilisent une zone de basse pression à l'intérieur de la turbine pour aspirer l'eau hors de la cale lorsque le moteur est en marche.

Vérifier si les tamis des siphons sont obstrués. Les nettoyer au besoin.



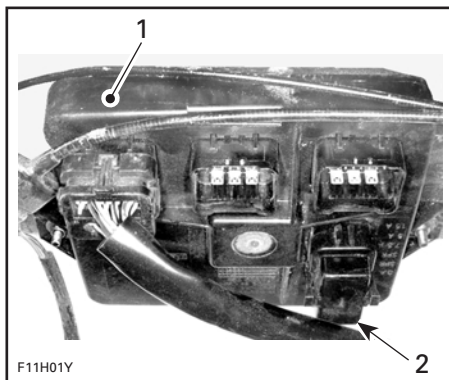
TYPIQUE

1. Siphons de cale automatiques

Fusibles

Soulever le siège et repérer le MEM dans le compartiment-moteur de la motomarine.

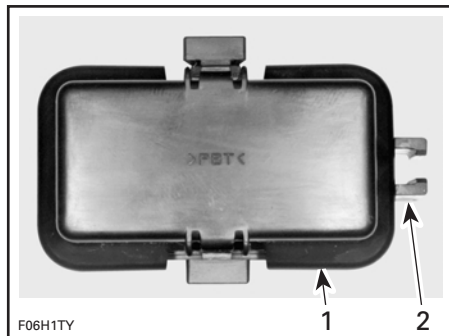
Enlever le couvre-fusibles du MEM.



TYPIQUE

1. MEM
2. Couvre-fusibles

Enlever et réinstaller les fusibles en faisant appel aux pattes du couvre-fusibles.



1. Couvre-fusibles
2. Pattes du couvre-fusibles

Si le fusible est grillé, le remplacer par un de même valeur.

ATTENTION: Ne pas utiliser un fusible de valeur supérieure. Il pourrait en résulter de graves dommages. Si un fusible grille fréquemment, se référer à un concessionnaire autorisé Sea-Doo.

Inspection générale et nettoyage

Inspection

Vérifier si le compartiment-moteur est endommagé et si les systèmes d'alimentation et d'injection d'huile présentent des fuites. S'assurer que tous les colliers de serrage sont bien réglés et qu'aucun boyau n'est fissuré, tordu ni endommagé.

AVERTISSEMENT

En cas de fuite et/ou d'odeur de carburant, ne pas mettre le moteur en marche. Confier la moto-marine à un concessionnaire autorisé Sea-Doo.

Vérifier les dispositifs de fixation du silencieux, de la batterie, du réservoir de carburant et du réservoir d'huile. Vérifier s'il y a corrosion au niveau des raccords électriques et s'ils sont bien serrés.

Vérifier si la coque et la grille d'admission d'eau de la turbine sont endommagées. Remplacer au besoin ou faire réparer les pièces endommagées.

Nettoyage

La cale devrait être nettoyé par un concessionnaire afin d'éliminer tout dépôt de carburant, d'huile et d'électrolyte, et toute tache de moisissure.

À l'occasion, laver la carrosserie à l'eau savonneuse (n'utiliser qu'un détergent doux). Enlever les organismes marins collés au moteur et à la coque. Appliquer une cire non abrasive telle une cire à la silicone.

ATTENTION: Ne jamais nettoyer les pièces de fibre de verre ni de plastique avec un détergent concentré, un produit de dégraissage, du diluant à peinture, de l'acétone, etc.

On peut éliminer les taches sur les sièges et les surfaces de fibre de verre au moyen du produit «Knight's Spray-Nine*» de Korkay System Ltd ou l'équivalent.

Respecter l'environnement en s'assurant de ne déverser aucune quantité de carburant, d'huile ou de solution nettoyante dans les cours d'eau.

REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

Remisage

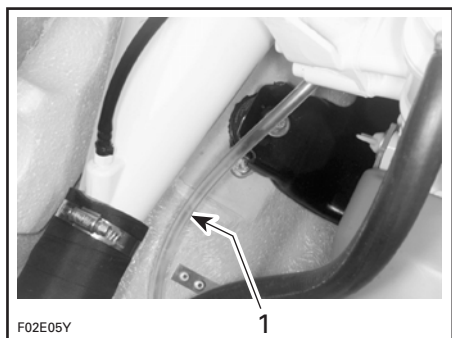
Dans le cas du remisage, il est recommandé que la motomarine soit révisée par un concessionnaire autorisé Sea-Doo; toutefois les opérations qui suivent peuvent être effectuées par le propriétaire avec un minimum d'outils.

ATTENTION: Ne pas démarrer le moteur pendant la période de remisage.

Vidange du moteur

Vérifier le boyau de vidange du moteur. S'assurer qu'il n'y a ni sable ni autres particules dans le boyau, ou encore que ce dernier n'est pas obstrué de quelque façon que ce soit afin que l'eau puisse s'écouler du moteur. Si nécessaire, nettoyer le boyau et le raccord.

ATTENTION: L'eau contenue dans le boyau de vidange devrait pouvoir s'écouler librement sinon elle risque d'être emprisonnée dans le moteur et de gravement endommager ce dernier en cas de gel. Vérifier si le boyau de vidange du moteur est obstrué.



TYPIQUE

1. Boyau de vidange du moteur

Rinçage de la motomarine

Rincer soigneusement, à l'eau douce, la coque de la motomarine.

Système de propulsion

Le lubrifiant contenu dans le réservoir de la turbine doit être vidangé et le réservoir nettoyé puis rempli avec de l'huile synthétique SEA-DOO poly-lester 75W90 GL5 de type C pour engrenages ou l'équivalent. Consulter un concessionnaire autorisé pour effectuer cette opération.

ATTENTION: N'utiliser que de l'huile pour turbines SEA-DOO ou de l'huile synthétique équivalente pour engrenages, sinon la durée de vie des pièces pourrait être réduite. Ne pas mélanger des huiles de différentes marques ni de différents types.

RÉSERVOIR D'ARBRE D'HELICE	
MODÈLE	CAPACITÉ (mL)
LRV	120

Graisser les points de lubrification du système de propulsion tel qu'expliqué dans la section ENTRETIEN.

Système d'alimentation

Il est possible d'ajouter un stabilisateur de carburant SEA-DOO (ou l'équivalent) dans le réservoir afin d'éviter que le carburant ne se détériore et que le ou les carburateurs ne s'encrassent. Se conformer aux indications du fabricant afin de bien utiliser ce produit.

ATTENTION: Le stabilisateur de carburant doit être ajouté avant la lubrification du moteur afin de protéger le ou les carburateurs contre la formation de vernis.

AVERTISSEMENT

Le carburant peut s'enflammer et exploser dans certaines conditions. Toujours le manipuler dans un endroit bien aéré. Toujours essuyer le carburant répandu sur la motomarine. Toujours fermer la soupape de carburant pendant le remisage de la motomarine.

Rinçage du système de refroidissement et lubrification interne du moteur

Voir la marche à suivre de la section ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION.

Batterie

Communiquer avec un concessionnaire autorisé Sea-Doo ou se référer au *Manuel de réparation* approprié afin de connaître le processus adéquat de remisage.

Traitement contre la corrosion

Essuyer la quantité résiduelle d'eau contenue dans le compartiment-moteur.

Vaporiser du lubrifiant BOMBARDIER LUBE ou l'équivalent sur les pièces métalliques comprises dans le compartiment-moteur.

Lubrifier le câble d'accélérateur avec du lubrifiant BOMBARDIER LUBE ou l'équivalent.

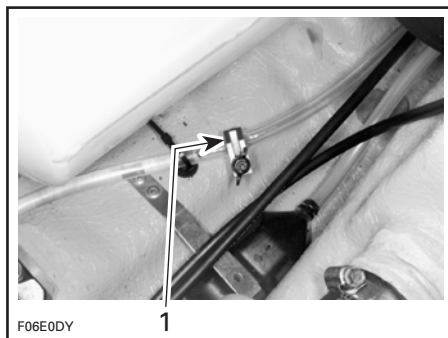
Les parties avant et arrière du siège devraient être partiellement soulevés et les paniers de rangement retirés pendant le remisage. Cette précaution élimine toute condensation et toute possibilité de corrosion au niveau du compartiment-moteur.

Protection contre le gel

Dans les régions froides, où il y a risque de gel, le système de refroidissement devrait être rempli d'une solution composée de parts égales d'eau et d'antigel.

ATTENTION: Toujours utiliser un antigel à base d'éthyle-glycol et contenant des agents anticorrosifs recommandés précisément pour les moteurs d'aluminium.

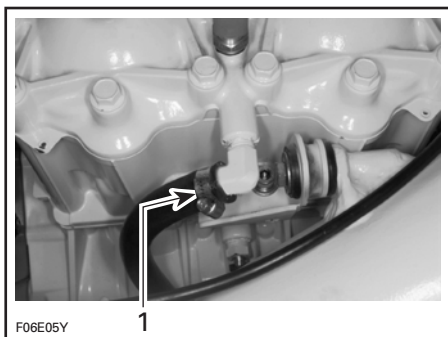
Installer un pince-boyau au niveau du boyau de vidange du moteur.



TYPIQUE

1. *Pince-boyau installé sur le boyau de vidange du moteur*

Débrancher le boyau de sortie d'eau du moteur.



TYPIQUE

1. *Débrancher le boyau d'admission d'eau du moteur*

Installer temporairement un court boyau au niveau de la culasse sur la sortie d'eau du moteur.

Insérer un entonnoir dans le boyau temporaire et verser un mélange d'antigel et d'eau dans le moteur jusqu'à ce que la solution colorée soit visible au niveau du boyau de vidange du moteur.

Presque tout l'antigel s'écoulera lorsque les pince-boyaux seront enlevés. Utiliser un contenant pour le recueillir. **DISPOSER DE L'ANTIGEL CONFORMÉMENT AUX LOIS ET À LA RÉGLEMENTATION LOCALES.**

REMARQUE: Bien que presque tout l'antigel s'écoulera, il se sera mélangé à l'eau qui aurait pu demeurer dans les chemises du système de refroidissement du moteur. Cela préviendra les problèmes qu'auraient entraîné le gel.

Lors de la préparation présaisonnière, vidanger tout antigel contenu dans le système de refroidissement avant d'utiliser la motomarine.

Les étapes qui suivent devraient être effectuées sur la motomarine afin d'obtenir une meilleure protection.

Lubrifier le câble d'accélérateur avec du lubrifiant BOMBARDIER LUBE ou l'équivalent.

Nettoyer la cale avec de l'eau chaude et du détergent ou avec un produit spécialement conçu à cet effet. Rincer complètement. Soulever la partie avant de la motomarine afin de vidanger complètement la cale. Advenant toute réparation au niveau de la carrosserie ou de la coque, consulter un concessionnaire autorisé. Pour appliquer une peinture de retouche sur une pièce métallique, utiliser de la peinture en aérosol Bombardier. Pour les petites réparations au niveau du revêtement colloïdal, il est possible de se procurer un nécessaire de réparation Bombardier. Se référer à la section ACCESSOIRES ET PRODUITS D'ENTRETIEN. Remplacer les étiquettes et les autocollants endommagés.

REMARQUE: La cale doit être nettoyée avant de procéder au traitement contre la corrosion.

Laver la carrosserie avec une solution à base d'eau et de savon (n'utiliser qu'un détersif doux). Rincer complètement avec de l'eau douce. Enlever les organismes marins collés à la coque. Appliquer une cire de qualité pour utilisation marine.

ATTENTION: Ne jamais nettoyer les pièces visibles de fibre de verre et de plastique avec un détersif concentré, un produit de dégraissage, du diluant à peinture, de l'acétone, etc.

Si la motomarine est remise à l'extérieur, il est nécessaire de la couvrir d'une bâche afin d'empêcher les rayons du soleil et l'accumulation de saleté d'abîmer les composants de plastique ainsi que le fini de la motomarine, et aussi d'empêcher l'accumulation de poussière.

ATTENTION: Ne jamais laisser la motomarine dans l'eau pendant la période de remisage. Ne jamais la remiser de façon à ce qu'elle soit exposée aux rayons du soleil.

Préparation présaisonnière

Se servir du tableau qui suit.

Étant donné que des connaissances techniques et des outils spéciaux sont de rigueur, certaines opérations doivent être effectuées par un concessionnaire autorisé Sea-Doo.

AVERTISSEMENT

Observer toutes les recommandations des passages marqués AVERTISSEMENT et ATTENTION qui s'appliquent aux dispositifs ou aux mécanismes à vérifier. Remplacer les pièces défectueuses par des pièces d'origine BOMBARDIER ou des pièces équivalentes approuvées.

Tableau de préparation présaisonnière

REMARQUE: Il est fortement recommandé que le concessionnaire effectue l'inspection annuelle de sécurité et les rappels sécuritaires en même temps que la préparation présaisonnière.

VÉRIFICATIONS	RESPONSABLE
Lubrification et protection contre la corrosion	CONDUCTEUR
État, charge et réinstallation de la batterie	CONCESSIONNAIRE
Raccords électriques de la batterie et du démarreur, et acheminement des câbles ②	CONCESSIONNAIRE
Remplacement des bougies ①	CONDUCTEUR
Inspection de l'huile de la turbine	CONCESSIONNAIRE
Inspection du groupe propulseur	CONCESSIONNAIRE
Remplacement du filtre à huile	CONCESSIONNAIRE
Sangles du réservoir de carburant	CONDUCTEUR
Sangles du réservoir d'huile	CONDUCTEUR
Remplissage du réservoir d'huile à injection	CONDUCTEUR
Inspection du pare-flammes ②	CONCESSIONNAIRE
Remplacement du filtre à carburant	CONCESSIONNAIRE
État des conduits de carburant ②	CONCESSIONNAIRE
État du goulot de remplissage, du réservoir de carburant et du bouchon du réservoir ②	CONCESSIONNAIRE
Inspection des soupapes d'arrêt, des dispositifs de fixation et mise sous pression du système d'alimentation ②	CONCESSIONNAIRE
Inspection et réglage des câbles d'accélérateur ② et d'étrangleur	CONCESSIONNAIRE
Réglage et purge de la pompe à injection d'huile	CONCESSIONNAIRE
Réglage de l'avance à l'allumage	CONCESSIONNAIRE
Réglage du ou des carburateurs	CONCESSIONNAIRE
Réglage et inspection du système de direction ②	CONCESSIONNAIRE
Réglage du câble de marche arrière	CONCESSIONNAIRE
Inspection des siphons de cale	CONCESSIONNAIRE
Inspection des boyaux du système de refroidissement	CONCESSIONNAIRE
Avertisseur sonore	CONCESSIONNAIRE
Système de sécurité à encodage numérique	CONCESSIONNAIRE

① Avant de changer les bougies, on recommande de démarrer le moteur afin de brûler le surplus de lubrifiant BOMBARDIER LUBE ou l'équivalent (utiliser les vieilles bougies).

② Vérification sécuritaire effectuée pendant l'inspection annuelle de sécurité.

DIAGNOSTIC DES PANNES

Le tableau suivant aide à déterminer la cause probable de problèmes simples. Certains de ces problèmes peuvent être résolus assez rapidement par le propriétaire mais, dans certains cas, l'intervention d'un technicien qualifié en mécanique peut s'avérer nécessaire. Dans un tel cas, consulter un concessionnaire autorisé Sea-Doo pour faire effectuer la réparation.

Codes de l'avertisseur sonore

CODES	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
2 courts (au moment de l'installation du cordon de sécurité sur l'interrupteur).	<ul style="list-style-type: none">• Tout est en ordre au niveau du cordon de sécurité.	On peut mettre en marche.
1 long (au moment de l'installation du cordon de sécurité sur l'interrupteur de la motomarine ou en appuyant sur le bouton de démarrage/d'arrêt.	<ul style="list-style-type: none">• Cordon de sécurité sur l'interrupteur pendant plus de 10 minutes sans démarrer le moteur.• Mauvaise connection.• Cordon de sécurité inadéquat.• Cordon de sécurité défectueux.• Présence d'eau salée dans le capuchon du cordon de sécurité.• Défectuosité du MEM ou du faisceau de fils.	<p>Enlever et réinstaller le cordon de sécurité sur l'interrupteur.</p> <p>Réinstaller correctement le capuchon du cordon de sécurité sur l'interrupteur.</p> <p>Utiliser un cordon de sécurité programmé pour la motomarine.</p> <p>Utiliser un autre cordon de sécurité programmé.</p> <p>Nettoyer le capuchon du cordon de sécurité pour le débarrasser de l'eau salée.</p> <p>Consulter un concessionnaire autorisé Sea-Doo.</p>
8 courts.	<ul style="list-style-type: none">• Défectuosité du MEM.	Consulter un concessionnaire autorisé Sea-Doo.
Signal continu.	<ul style="list-style-type: none">• Surchauffe du moteur.	Voir la section intitulée SURCHAUFFE DU MOTEUR.

Le moteur ne démarre pas

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
Le moteur ne tourne pas.	<ul style="list-style-type: none"> • Cordon de sécurité enlevé. • Fusible grillé. • Batterie déchargée. • Raccords de la batterie corrodés ou faux contact. • Moteur plein d'eau. 	<p>Fixer le capuchon sur l'interrupteur.</p> <p>Vérifier le câblage, puis remplacer le fusible.</p> <p>Voir un concessionnaire autorisé Sea-Doo.</p> <p>Voir un concessionnaire autorisé Sea-Doo.</p> <p>Se référer à Motomarine submergée dans la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.</p>
Le moteur tourne lentement.	<ul style="list-style-type: none"> • Batterie déchargée ou faible. 	<p>Voir un concessionnaire autorisé Sea-Doo.</p>
Le moteur tourne normalement.	<ul style="list-style-type: none"> • Soupape de carburant fermé. • Réservoir de carburant vide ou contaminé d'eau. • Filtre à carburant bouché ou contaminé d'eau. • Bougies encrassées ou défectueuses. • Mauvaise utilisation de l'étrangleur. • Moteur noyé de carburant. 	<p>Tourner la soupape à carburant à la position «ON».</p> <p>Remplir. Vider et remplir avec du nouveau carburant.</p> <p>Nettoyer. Vérifier s'il y a de l'eau dans le réservoir de carburant.</p> <p>Remplacer.</p> <p>Utiliser seulement lorsque le moteur est froid. Changer les bougies.</p> <p>Remplacer les bougies.</p>

Le moteur a des ratés d'allumage ou tourne irrégulièrement

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
Étincelle faible.	<ul style="list-style-type: none"> • Bougies usées, défectueuses ou encrassées. • Panne du limiteur de régime. • Trop d'huile fournie au moteur. 	<p>Remplacer.</p> <p>Voir un concessionnaire autorisé Sea-Doo.</p> <p>Mauvais réglage de la pompe à huile; voir un concessionnaire autorisé.</p>
Mélange air-carburant pauvre.	<ul style="list-style-type: none"> • Carburant: vicié, contaminé d'eau ou niveau trop bas. • Filtre à carburant bouché ou contaminé d'eau. • Soupape de carburant partiellement ouverte. 	<p>Vider ou remplir.</p> <p>Voir un concessionnaire autorisé Sea-Doo.</p> <p>Tourner la soupape de carburant à la position «ON».</p>
Mélange air-carburant riche (consommation de carburant élevée).	<ul style="list-style-type: none"> • Pare-flamme sale ou bouché. • Étrangleur partiellement fermé. 	<p>Nettoyer ou remplacer.</p> <p>Voir un concessionnaire autorisé Sea-Doo.</p>

Surchauffe du moteur

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
L'avertisseur sonore émet un son continu.	<ul style="list-style-type: none"> • Admission d'eau de la turbine bouchée. • Système de refroidissement bouché. 	<p>Nettoyer.</p> <p>Rincer le système de refroidissement à l'aide d'un boyau de raccordement.</p>

Retour de flammes au moteur

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
Étincelle faible.	<ul style="list-style-type: none"> • Bougies encrassées, défectueuses ou usées. 	Remplacer.
Surchauffe du moteur.	<ul style="list-style-type: none"> • Voir SURCHAUFFE DU MOTEUR. • Limiteur de régime défectueux. 	Voir un concessionnaire autorisé Sea-Doo.

Préallumage ou cognement

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
	<ul style="list-style-type: none"> • Essence de mauvaise qualité ou octane trop bas. • Degré thermique des bougies trop élevé. • Mauvais réglage de l'avance à l'allumage. 	<p>Utiliser de l'essence d'une marque bien connue, de bonne qualité et recommandée.</p> <p>Utiliser les bougies recommandées.</p> <p>Consulter un concessionnaire autorisé Sea-Doo.</p>

Le moteur manque d'accélération ou de puissance

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
	<ul style="list-style-type: none"> • Étincelle faible ou mélange air-carburant inadéquat. • Eau dans le carburant ou dans l'huile à injection. 	<p>Voir LE MOTEUR A DES RATÉS D'ALLUMAGE.</p> <p>Vider et remplir.</p>
Surchauffe du moteur.	<ul style="list-style-type: none"> • Voir SURCHAUFFE DU MOTEUR. 	

La motomarine n'atteint pas sa vitesse maximale

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
Cavitation.	<ul style="list-style-type: none"> • Admission d'eau de la turbine bouchée. • Hélice endommagée. 	<p>Nettoyer.</p> <p>Remplacer. Consulter un concessionnaire autorisé Sea-Doo.</p>

Bruits anormaux provenant du système de propulsion

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
Cavitation.	<ul style="list-style-type: none"> • Algues ou débris pris autour de l'hélice. • Arbre d'hélice ou de transmission endommagé. 	<p>Nettoyer et vérifier s'il y a des bris.</p> <p>Consulter un concessionnaire autorisé Sea-Doo.</p>

FICHES TECHNIQUES

MOTEUR		LRV
Type		Rotax 947, 2 temps
Type d'admission		Soupape à clapets
Système d'échappement		Refroidi par eau et injection d'eau avec régulateur
Soupape d'échappement		Système RAVE
Lubrification	Type	Injection d'huile
	Huile	Huile à injection synthétique XP-S
Nombre de cylindres		2
Cylindrée		951.2 cm ³ (58 po ³)
Réglage du limiteur de régime		7200 tr/mn ± 50
REFROIDISSEMENT		
Type		Circuit ouvert. Débit direct provenant du groupe propulseur
CIRCUIT ÉLECTRIQUE		
Puissance de la magnéto		180 W @ 6000 tr/mn
Type d'allumage		ADC-CC numérique
Bougies	Fabricant et type	NGK, BR8ES
	Écartement	0.5 - 0.6 mm (.020 - .024 po)
Démarrage		Démarrateur électrique avec engrenage démultiplicateur
Batterie		12 V, 19 A•h
Fusible	MEM	5 A
	Système électrique	2 x 15 A
	Correcteur d'assiette	S.O.
CARBURATION		
Carburant		Essence ordinaire sans plomb
Carburateur		BN 46i (à diaphragme). Pompe d'accélération de carburant. Quantité: 2

S.O.: Sans objet

PROPULSION		LRV
Système de propulsion		Turbine Formula de Bombardier
Type de turbine		Débit axial, monophasé
Transmission		Prise directe
Type d'huile de la turbine		Huile synthétique SEA-DOO polyolester SAE 75W90 GL5
Angle de pivot de direction (tuyère)		~23°
Niveau d'eau minimum requis pour la turbine		90 cm (3 pi)
DIMENSIONS		
Nombre de places ①		4
Longueur hors-tout		396 cm (156.0 po)
Largeur hors-tout		155 cm (61.0 po)
Hauteur hors-tout		108 cm (42.5 po)
Poids		371 kg (825 lb)
Limite de charge (occupants et bagages)		338 kg (750 lb)
CONTENANCES		
Réservoir de carburant		95 L (25 gal. É.-U.)
Réserve du réservoir de carburant		19 L (5.0 gal. É.-U.)
Réservoir d'huile à injection		6 L (203 oz É.-U.)
Réservoir de l'arbre d'hélice	Capacité	120 mL (4.0 gal. É.-U.)
	Niveau d'huile	Jusqu'au bouchon

① Voir la limite de charge.

BOMBARDIER INC. se réserve le droit de changer le design et les caractéristiques de ses motomarines, ou d'y effectuer des apports ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à effectuer ces opérations sur les motomarines déjà fabriquées.

GUIDE SI*

UNITÉ DE BASE			
DESCRIPTION	UNITÉ	SYMBOLE	
longueur	mètre	m	
masse	kilogramme	kg	
force	newton	N	
liquide	litre	L	
température	Celsius	°C	
pression	kilopascal	kPa	
couple de serrage	newton-mètre	N•m	
vitesse terrestre	kilomètre par heure	km/h	
vitesse marine	noeud	n	
PRÉFIXES			
PRÉFIXE	SYMBOLE	SIGNIFICATION	VALEUR
kilo	k	mille	1000
centi	c	un centième	0.01
milli	m	un millième	0.001
micro	μ	un millionième	0.000001
FACTEURS DE CONVERSION			
POUR CONVERTIR DES	EN ①	MULTIPLIER PAR	
po	mm	25.4	
po	cm	2.54	
po ²	cm ²	6.45	
po ³	cm ³	16.39	
pi	m	0.3	
oz	g	28.35	
lb	kg	0.45	
lbf	N	4.4	
lbf•po	N•m	0.11	
lbf•pi	N•m	1.36	
lbf•pi	lbf•po	12	
lbf•po ²	kPa	6.89	
oz imp.	oz É.-U.	0.96	
oz imp.	mL	28.41	
gal imp.	gal É.-U.	1.2	
gal jmp.	L	4.55	
oz É.-U.	mL	29.57	
gal É.-U.	L	3.79	
noeuds	mi/h	1.15	
mi/h	km/h	1.61	
Fahrenheit	Celsius	(°F - 32) ÷ 1.8	
Celsius	Fahrenheit	(°C × 1.8) + 32	
cv	kW75	

* Le système international d'unités a pour abréviation SI dans toute les langues.

① Pour inverser les conversions, diviser par le facteur donné. Par exemple, pour convertir les millimètres en pouces, diviser par 25.4.

REMARQUE: Les facteurs sont arrondis à 2 décimales pour plus de facilité.

LISTE DES ABRÉVIATIONS UTILISÉES DANS CE MANUEL

	DESCRIPTION
ADC	Allumage à décharge de condensateur
C.A.	Courant alternatif
C.D.	Courant direct
CV	Cheval-vapeur
DEL	Diode électroluminescente
DESS	Système de sécurité à encodage numérique
I.H.D.V.	Injection d'huile à débit variable
MAG	Magnéto
MEM	Module électronique multifonctionnel
MPH	Milles par heure
N.I.M.	Numéro d'identification du moteur
N/P	Numéro de pièce
OPT	Optionnel
PDM	Prise de mouvement
RAVE	Réglage automatique et variable de l'échappement
S.O.	Sans objet
STD	Standard
TR/MN	Tours par minute
UCÉ	Unité de contrôle électronique
VFI	Vêtement de flottaison personnel
VTS	Correcteur d'assiette

AUTRES PUBLICATIONS

PUBLICATION	N/P
<i>Manuel de réparation</i>	219 100 103
<i>Manuel de caractéristiques</i>	219 100 108

NUMÉRO DU MODÈLE
DE LA MOTOMARINE _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DE LA COQUE (N.I.C.) _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DU MOTEUR (N.I.M.) _____

Date d'achat _____ | _____ | _____ | _____
jour mois année

Date d'expiration
de la garantie _____ | _____ | _____ | _____
jour mois année

À faire remplir par le concessionnaire au moment de la vente.

SCEAU DU CONCESSIONNAIRE

Veillez communiquer avec le concessionnaire qui vous a vendu votre motomarine SEA-DOO afin de vous assurer qu'il l'a enregistrée chez Bombardier.



AFFRANCHIR
SUFFISAMMENT

BOMBARDIER
PRODUITS RÉCRÉATIFS
SERVICE DE GARANTIE
75, J.A. BOMBARDIER
SHERBROOKE (QUÉBEC)
CANADA J1L 1W3



AFFRANCHIR
SUFFISAMMENT

BOMBARDIER
PRODUITS RÉCRÉATIFS
SERVICE DE GARANTIE
75, J.A. BOMBARDIER
SHERBROOKE (QUÉBEC)
CANADA J1L 1W3

SEA-DOO



SEA-DOO



© Marques de commerce de Bombardier Inc.
© 1999 Bombardier Inc. Tous droits réservés
Imprimé au Canada

BOMBARDIER
PRODUITS RÉCRÉATIFS

